

CAHIER **B**



VACANCES INSOLITES

par Claude VAILLANCOURT



Au pays des chevaux

Une randonnée en charrette à L'Avenir

♦ L'insolence est dangereuse. Même que dans le passé, elle a été parfois mortelle. L'insolite est, lui, vivifiant. C'est l'antidote idéal pour éliminer le stress ou pour combattre la monotonie tuante des labours quotidiens.

L'insolite revient à la mode. Dans les vêtements, dans les mets, dans les voyages même.

En entreprenant cette première excursion, il y a de cela quelques jours, je me disais aussi que l'insolite se trouve à nos portes. Ou'il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour l'imaginer et surtout le vivre.

La base de plein air Carrefour, dans la petite municipalité de L'Avenir, non loin de Drummondville, offre ce week-end inaccoutumé, étonnant, surprenant, l'essence même de l'insolite qu'il est « Une expérience agréablement enrichissante », conclura France, ma compagne des bons et des mauvais jours.

Au programme, une longue randonnée en charrette dans les cantons de Wickham et de Kirkdale où chaque membre de la famille a vécu à sa façon les scènes des vieux films du Far West. Les grands n'ont pas manqué de penser aux classiques aventures des pionniers, ces hommes et ces femmes qui ont façonné notre petite histoire, tandis que les plus jeunes ont vite fait allusion à « La petite maison dans la prairie », le mélo de la télé trop souvent passés en reprise.

Une contrée de chevaux

L'Avenir a 125 ans. À l'entrée et à la sortie du village, des panneaux nous le rappellent.

Secteur agricole, c'est aussi un pays de chevaux. « Dans le temps des loyalistes, raconte René McKay, le directeur général de la base Carrefour, on appelait cette région « Horses's Country ». Juste à L'Avenir, on y comptait trois boutiques de forgerons. »

C'est vrai que la nature s'y prête. Des vallons décorés de pommiers permettent naturellement aux bêtes de développer leur musculature. Cela fait, m'a-t-on dit, des chevaux plus forts, plus endurants.



L'une des meilleures façons de profiter de ces voyages en charrette, c'est de cacher sa montre-bracelet et se laisser seulement transporter aux pas des chevaux qui eux, dans un décor majestueux, fixent le rythme de la journée.

Et depuis que la base en a fait sa marque de commerce, ils sont comme revenus dans le décor, clame-t-on. On en voit en tout cas. Presque sur chaque ferme. En ce début d'été, alors que les jeunes poulains se dandinent aux fesses des juments, ils broutent le long des clôtures donnant aux passionnés de la photo l'occasion de capturer des scènes comme on en trouve sur les images des calendriers.

Une bonne crainte

Avant d'aller plus loin, permettez une petite digression.

Craintifs, France et moi nous l'étoions.

D'abord parce que l'un des fistons, Louis, à 9 ans, réagit négativement, comme beaucoup d'enfants d'ailleurs, aux poils des animaux. Bien des fois dans le passé, une courte visite chez des amis proprié-

taires de chats, de chiens et autres bibittes à poil nous avait amenés à terminer la nuit à l'hôpital, le temps de lui permettre de reprendre un souffle normal.

Ensuite parce que nous ignorions comment Benoit, toujours notre bébé à presque trois ans, réagirait à cette aventure sur le dur.

Enfin parce que nous avons ten-

dance à nous méfier des publicités. En roulant sur la 20, ce vendredi-là, nous appréhendions de nous faire rouler. « C'est le patron qui ne sera pas content, que je marmonnais. Si je rate ce reportage, c'en est fait de mes vacances insolites. »

À vrai dire, la seule chose dont je ne me faisais pas de soucis, c'est le comportement de l'ainé, Yuri. Grand amant des animaux, il n'a pas

déçu ni n'a été déçu. On aurait dit un vieux cavalier des llanos. C'est lui qui, malgré ses 14 ans, a brosse, attelé et dételé la jument qui nous a initiés à notre expérience de charretiers.

Cela met fin à ce long préambule qui, je l'avoue maintenant, m'a permis de vous présenter les membres de ma gang et les raisons de notre incursion dans votre vie de lundi. ●

L'aventure d'une fin de semaine

♦ Une petite vacance du genre, ça commence le vendredi soir, vers les 20h, pour se terminer le dimanche à la même heure.

Le vendredi, après les mots d'accueil habituels, l'on se dirige vers les chambres pour faire une provision d'énergie. La base peut accueillir une centaine d'invités dans ses 42 chambres réparties dans quatre vastes chalets.

Le lendemain, après un copieux petit déjeuner, les gens se dispersent selon l'activité choisie.

Les uns ont opté pour l'équitation, d'autres pour la charrette, certains s'en tiennent à une détente plein air.

Mario Boisclair, un élève du cégep de Drummondville, est l'accompagnateur attitré au groupe de charretiers. Son rôle est capital. France se méfie des « gentils organisateurs ». Mario deviendra vite un bon compagnon de voyage en laissant aux excursionnistes l'intimité qu'ils réclament. Pendant ces deux jours, il va courir discrètement aux côtés des charrettes pour livrer quelques conseils ou pour répondre aux questions qu'on lui pose.

Un couple de Français, en visite chez des copains montréalais, hérite du chariot de tête. Nous circulerons en deuxième place tirés par Bobinette, une belle jument de cinq ans. La famille Paquin, de la grand-mère aux deux petits enfants, se répartira dans les deux charrettes subséquentes.

L'avant-midi du samedi est consacré à l'initiation à ce mode de transport. On apprend comment approcher les chevaux, comment les brosser, comment les atteler, comment les conduire.

Pendant le dîner qui suit, les enfants piaffent d'impatience. Ils sont fringants comme des jeunes pouliches.

Puis, c'est l'heure du départ. « N'apportez que vos sacs de couchage et des vêtements légers, recommande Mario. Il fera beau. »

L'aventure commence vraiment. Les chevaux veulent circuler à dia. Il faut les ramener constamment à hue, question de sécurité. Au trot ou au pas, ils répondent docilement aux indications.

Ce samedi, nous nous ferons baloter pendant un bon trois heures. Les trois enfants ont les yeux aussi gros que les pièces métalliques d'un dollar. La dentition éclate.

Ils prendront les rênes à tour de

rôle. Nous sommes rassurés, le voyage en vaut le coup. L'ainé chantonne, le cadet ne toussé pas et le benjamin nous lance des « J'aime ça ».

En cours de route, Bernard Charpentier, un producteur laitier du coin, nous ouvre ses portes. Les chevaux grisonnants, c'est un homme fier. Il nous explique les hauts et les bas de sa vie de producteur et ne tarde pas à glisser quelques mots de politique. Sa femme, Réjeanne, s'excuse-t-il, aurait bien aimé être présente mais elle est partie siéger au « grand conseil » à Québec. Présidente du Parti québécois dans le comté de Johnson, elle participe aux délibérations de son organisation politique.

Mais le temps file. L'heure du souper approche. L'on se dirige vers une érablière pas très loin de la base. Les charrettes sont regroupées en cercle. Jerry, un professeur d'éducation physique tchécoslovaque émigré au Québec il y a deux ans, vient nous livrer de quoi nous sustenter. Brochettes ou homards, c'est au choix.

Les amitiés se créent autour de la table.

Les jeunes enfants commencent ensuite à manifester des signes de

fatigue. Il est près de 20h, on n'a pas vu le temps passer.

C'est dans nos charrettes qu'ils dormiront. Tout comme nous d'ailleurs. Fait rare, ils ne se réveilleront qu'après le lever des adultes le lendemain. La vie de cowboy les a vite changés.

Certes, le matelas est dur. Mais personne ne se plaint. Cela fait partie des règles du jeu.

Le dimanche, le convoi se reforme. Nous nous promènerons ainsi comme la veille jusque vers les 16h.

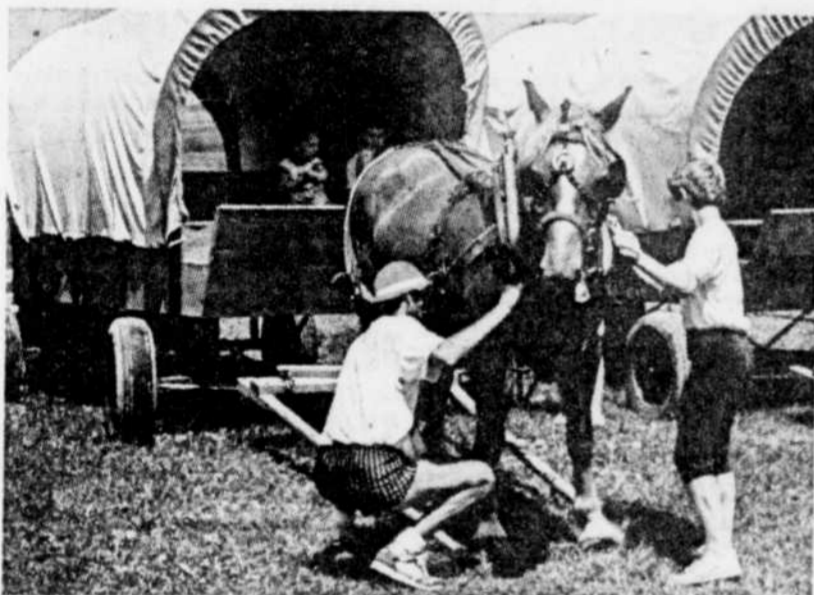
« C'est super », lance le plus

vieux. « J'ai tout aimé » ajoute son frère.

De retour au camp, la douche est bienvenue. On file vers la cafétéria. La cuisinière me refait l'une de ces recettes. Ce sera de même toutes les semaines.

Voilà, on part, cap à l'est, pour la prochaine aventure.

À la semaine prochaine. ●



Avant d'entreprendre la randonnée, Mario Boisclair, l'animateur, explique en long et en large ce qu'il faut savoir sur la conduite des chevaux. Il aide Yuri à atteler la jument qui sera nôtre.



Après une nuit passée sur le dur et avant d'entreprendre une autre bonne journée en charrette, le petit déjeuner est de rigueur. Un immense tronc d'érable se transforme aisément en table.

FEUILLE DE ROUTE

Endroit : Base de plein air Carrefour, L'Avenir.
Distance de Québec : 188 kilomètres.
Ville la plus proche : Drummondville, à 27 kilomètres.
Tarif :

Adulte	\$90
12-17 ans	\$68
6-11 ans	\$54
3-5 ans	\$36
-3 ans	\$10

Autres programmes disponibles à prix variés.

Renseignements : (819) 394-2688 ou Association touristique du Coeur-du-Québec (819) 375-1222.

RECETTE

Rôti de porc aux pêches

- 1 rôti de porc (longe) de 2 livres
- 1 tasse de sauce à côtes levées (medium)

Préparation

Faire cuire au four à 300° F pendant 1 h 30. Retirer du feu. Enlever le rôti.

Sauce

Pincer les sucs
Ajouter 3/4 tasse de jus de pêche
2 cuillères à soupe de farine
1 tasse de lait.
Laisser épaissir

Servir avec des quartiers de pêches. (Donne 4 portions)

Recette fournie par Mme Ghislaine Côté, de L'Avenir.

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHATEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Première culture personnelle 79951 min. Éducation de Québec. 092-0310

POUR UN MEILLEUR PRIX
ACHAT ÉCHANGE
DIAMANTS, OR ARGENT ET PERLES.
Service d'évaluation pour assurances et expertises. 2 gemmologues à votre service.

Léonard Toussaint
330, 1^{re} Rue, Québec
522-8750 - 522-6395
Heures d'ouverture:
Lundi et mardi 10h à 17h
Mercredi fermé
Jeudi 10h à 21h
Vendredi 10h à 19h
Samedi fermé

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU NEZ

Pierre Guévremont
M.D.
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE
TÉL.: 681-0246
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

Clinique Optométrique de Québec
DR YVES BERTRAND
Optométriste
DR GHISLAINE DIONNE
Optométriste
• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact
735, Mail Centre-Ville 529-9383

VENTE ANNIVERSAIRE
JUN 1987
Rabais de **15 à 50%**
MATELAS DAUPHIN
LA FABRIQUE DE TOUS REPOS
Charny, Québec, Ste-Foy, Charlesbourg

L'ACTUALITÉ LOCALE

Les deux Sillery scellent des liens historiques

« Vive l'amitié généreuse et sincère entre nos deux populations! » C'est sur cette phrase vibrante que le maire de Sillery, France, M. Jacques Douadi, a terminé son allocution, hier, lors de la cérémonie officielle du jumelage des villes de Sillery, Québec, et Sillery, France.

par Michel POMERLEAU

Plus d'une centaine de personnes s'étaient amassées sur les pelouses de l'hôtel de ville de Sillery pour assister, sous un soleil rayonnant, à cette cérémonie qui marquait l'aboutissement de 30 années d'efforts pour réaliser ce jumelage. Une brochette de personnalités, comme l'exige le protocole, étaient présentes : la députée de Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis, qui agissait au nom du ministre des Affaires extérieures Joe Clark; le député de Vanier, Jean-Guy Lemieux, représentant le ministre des Relations internationales Gil Rémillard; le vice-consul de France, Hervé Migneault; et le maire de Québec, Jean Pelletier.

C'est le maire de Sillery, Québec, Mme Margaret Delisle qui a ouvert la cérémonie. Rappelant le caractère historique et patrimonial de ce jumelage, elle a ajouté qu'il fallait aussi voir un geste « d'union de fraternité, un véhicule de paix et de compréhension tout comme un instrument de développement culturel et économique ».

Parce que les deux villes de Sillery doivent leur existence à la même famille des Brulart, le maire de Sillery, France, Jacques Douadi a pour sa part dit voir dans ce jumelage « une volonté réciproque de nous retrouver et nous abreuver à la source commune de notre histoire ». Il ajoutait du même souffle qu'il s'agissait aussi, pour les Sillerotins (de Sillery, France) d'une « circonstance majeure pour renforcer le sens de notre histoire, de notre culture et de notre langue ».

Les discours ont été immédiatement suivis de la poignée de main entre Mme Delisle et M. Douadi, poignée de main scellant symboliquement le jumelage des deux villes. La signature du protocole a par la suite été suivie des hymnes nationaux français et canadien, joués par l'Harmonie de Loretteville, et de l'échange des drapeaux. Sur ce dernier point, la délégation française a préféré offrir un album photographique de la communauté de Sillery, France, ainsi qu'une pièce de bois



Le maire de Sillery, Québec, Mme Margaret Delisle, et le maire de Sillery, France, M. Jacques Douadi, se sont donné l'accolade pour sceller amicalement le jumelage officiel de leurs municipalités. Une accolade qu'ils ont dû répéter à quatre reprises... pour le bénéfice des photographes.

sculptée par un Sillerotin et présentant les blasons des deux villes jumelées.

Il y avait 53 Sillerotins à venir souligner ce jumelage, à Sillery même, dans le cadre des fêtes du 350^e anniversaire de la municipalité. Ils étaient arrivés, vendredi soir, inaugurant ainsi un séjour de trois jours à Sillery et qui se pour-

suivra ensuite en Ontario et aux États-Unis. Premier événement dans le cadre du jumelage des deux villes, une délégation de Sillerotins doit se rendre, l'an prochain, à son tour, à Sillery, France.

Sillery est située dans la région de la Champagne, à quelques kilomètres de la ville de Reims. Elle compte quelque 5,000 habitants.

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ENLEVEMENT DES ORDURES LORS DE LA ST-JEAN-BAPTISTE ET DE LA CONFÉDÉRATION

Les citoyens sont priés de noter que le ramassage d'ordures prévu les mercredis 24 juin 1987 (St-Jean-Baptiste) et 1er juillet 1987 (jour de la Confédération) est reporté aux samedis soit les 27 juin 1987 et 4 juillet 1987.

Toutefois, le ramassage des ordures dans les rues listées, aura lieu tel que cédéulé les 24 juin 1987 et 1er juillet 1987.

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|---|--|---|--|---|--|------------------|----------------------------|---------------|--------------------|--------------------|------------------|---------------|----------------|---------------------|------------------|-------------------|----------------|---------------|------------|-----------------------|------------------|-----------------|----------------|-----------------|-------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|-------------------|----------------|---------------|-----------------|----------------------|----------------|-----------------|-----------------------|------------------|------------------|-----------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-----------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|--------------------|-----------------|-------------------|---------------|-------------|---------------|-----------------|-------------------|------------------|---------------|--------------------|--------------------|---------------------|-------------|------------------|----------------|----------------|-------------------|--------------------|------------------------|---|----------------|-------------------|--------------------|------------------|---------------------|-----------------------|
| — Place d'Youville | — Rue Richelieu (à l'est de Dufferin-Montmorency) | — Rue St-Olivier (à l'est de Dufferin-Montmorency) | — Rue St-Vallier est (à l'est de la rue Mgr Gauvreau) | — Rue des Prairies (à l'est de St-Dominique) | — Rue Ste-Marguerite (entre St-Roch et Vallières) | — Boul. Charest est (entre St-Roch et St-Paul) | — Rue St-Nicolas | — Rue de l'Ancien Chantier | — Rue Lacroix | — Rue de l'Arsenal | — Rue de l'Auteuil | — Rue de Brébeuf | — Rue Beaudry | — Rue Carleton | — Rue des Carrieres | — Rue Charlevoix | — Avenue Chauveau | — Rue Christie | — Rue Collins | — Rue Cook | — Côte de la Montagne | — Côte du Palais | — Rue Couillard | — Rue Dauphine | — Rue Donnacona | — Rue Elgin | — Rue de la Fabrique | — Rue Ferland | — Rue du Fort | — Rue Garneau | — Rue des Grisons | — Rue Haldiman | — Rue Hôpital | — Rue du Trésor | — Rue de la Montagne | — Rue St-André | — Rue St-Thomas | — Rue des Navigateurs | — Rue St-Jacques | — Rue St-Antoine | — Côte de la Montagne | — Rue Triboulet | — Rue du Porche | — Rue Saull-au-Matlot | — Rue St-Pierre | — Rue Dalhousie | — Rue Prince-de-Galles | — Rue Sous-le-Fort | — Rue Notre-Dame | — Boul. Champlain | — Rue du Petit-Champlain | — Rue Sous-le-Cap | — Côte d'Ambourges | — Rue de Quercy | — Rue des Jardins | — Rue Laporte | — Rue Laval | — Rue McMahon | — Rue McWilliam | — Rue Mont Carmel | — Rue du Parloir | — Rue d'Armes | — Rue Port-Dauphin | — Rue des Remparts | — Rue des Ursulines | — Rue Panet | — Rue Ste-Angèle | — Rue Ste-Anne | — Rue St-Denis | — Rue Ste-Famille | — Rue St-Florentin | — Avenue Ste-Geneviève | — Rue St-Jean (à l'est de Dufferin-Montmorency) | — Rue St-Louis | — Rue Ste-Monique | — Rue St-Stanislas | — Rue Ste-Ursule | — Terrasse Dufferin | — Rue de l'Université |
|--------------------|---|--|---|--|---|--|------------------|----------------------------|---------------|--------------------|--------------------|------------------|---------------|----------------|---------------------|------------------|-------------------|----------------|---------------|------------|-----------------------|------------------|-----------------|----------------|-----------------|-------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|-------------------|----------------|---------------|-----------------|----------------------|----------------|-----------------|-----------------------|------------------|------------------|-----------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-----------------|------------------------|--------------------|------------------|-------------------|--------------------------|-------------------|--------------------|-----------------|-------------------|---------------|-------------|---------------|-----------------|-------------------|------------------|---------------|--------------------|--------------------|---------------------|-------------|------------------|----------------|----------------|-------------------|--------------------|------------------------|---|----------------|-------------------|--------------------|------------------|---------------------|-----------------------|

Cet avis est valable sur tout le territoire de la Ville de Québec, incluant les secteurs Duberger, Les Saules, Neuchâtel et Charlesbourg-Ouest.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

CONCERNANT LES DÉVELOPPEMENTS DOMICILIAIRES, INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE QUÉBEC POUR L'EXERCICE FINANCIER 1988

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que tout constructeur ou promoteur désirant réaliser en 1988 de nouveaux projets d'ouverture ou de prolongement de rues sur tout le territoire de la Ville de Québec, devra soumettre son projet en le déposant au bureau du Greffier de la Ville de Québec, Hôtel de Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216, au plus tard le 10 juillet 1987, à 14h15 (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Pour tout promoteur désirant réaliser en 1988 l'ouverture ou le prolongement de nouvelles rues pour fins domiciliaires, la ville maintient la participation du promoteur à neuf cent vingt-cinq (925) dollars du mètre linéaire (2825 du pied linéaire) au paiement des frais d'ouverture de rues.

Pour l'ouverture ou le prolongement de rues pour fins industrielles et commerciales, la Ville maintient également l'obligation pour les promoteurs de fournir une garantie notariée de payer à la Ville, en taxes ou autrement, la différence entre les annuités, les frais de l'investissement (15% par année) que la Ville effectuera pour son développement, et le montant de taxes annuelles que la Ville aura perçu sur les immeubles situés de part et d'autre de la rue (ou des rues) faisant l'objet de la demande. Chaque demande devra être accompagnée des documents explicatifs de la demande. Les documents explicatifs de la demande à suivre et devra également être en tout point conforme aux critères qui y sont mentionnés. Ces documents sont disponibles au Service de l'urbanisme, bureau 507, Hôtel de Ville, Québec, tél. 691-2311.

La Ville refusera automatiquement toute demande ne répondant pas aux critères établis et mentionnés dans les documents explicatifs préparés par la Ville de Québec concernant la procédure à suivre, incluant la date limite de dépôt des documents à la Ville, soit le 10 juillet 1987 à 14h15 (heure locale).

La Ville de Québec se réserve le droit de refuser toute demande qui lui est soumise, même si elle est en tout point conforme aux conditions ci-haut mentionnées, et elle sera le maître d'œuvre exclusif pour la réalisation des travaux d'ouverture de rues qu'elle jugera à propos d'accepter.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 15 juin 1987, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

- 3272 - Concernant l'ouverture des rues du Projet Le Mesnil.
- 3285 - Sur l'utilisation temporaire d'un immeuble situé sur le boulevard Chauveau.
- 3287 - Décretant l'exécution de travaux supplémentaires dans le cadre du programme spécial d'intervention Lebourneuf et d'un emprunt de 250 000\$ nécessaire à cette fin.
- 3288 - Modifiant le règlement 1969 "Concernant le bruit causé par véhicules automobiles et certains autres nuisances".
- 3289 - Décretant l'exécution de travaux pour la réalisation de la phase I-B du développement domiciliaire Le Mesnil et d'un emprunt de 906 000\$ nécessaire à cette fin.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du Greffier durant les heures d'ouverture.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 16 juin 1987

ORDONNANCE NO 100

CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES À L'OCCASION DE LA TENUE DU FESTIVAL DE JAZZ "LES NUITS BLEUES INTERNATIONALES".

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement no 721 tel que modifié jusqu'à ce jour, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté l'ordonnance suivante lors d'une réunion tenue le 17 juin 1987.

Lors de la tenue du festival de jazz "Les nuits bleues internationales" les automobilistes et les conducteurs de véhicules hippomobiles devront se conformer aux directives suivantes:

Le 23 juin 1987 de 18h00 à 23h00

La CIRCULATION et le STATIONNEMENT seront interdits sur la Grande-Allée, entre les places Montcalm et George-V est.

TOUT VÉHICULE STATIONNÉ À CET ENDROIT SERA REMISÉ AUX FRAIS DE SON PROPRIÉTAIRE.

Québec, 22 juin 1987

Édicté à Québec ce 17 juin 1987

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour:

CUEILLETTE DE VÉHICULES ABANDONNÉS OU AUTRES, SUR DEMANDE, SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, bureau 216, Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 10 juillet 1987, QUATORZE HEURES QUINZE (14h15), heure locale.

Veuillez prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre DOUZE HEURES QUINZE (12h15) et TREIZE HEURES QUARANTE-CING (13h45).

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires d'appel d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la

Division des approvisionnements et inventaires

2, rue Desjardins, Bureau 423

Québec, 691-6242

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 12 juin 1987

SERVICE DE L'INGÉNÉRIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Le Mesnil, Phase I-B (1987)", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au jeudi 2 juillet 1987 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en l'exécution de travaux de construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts sur environ 1,265 mètres linéaires, la structure de rues et de pavage sur environ 400 mètres linéaires ainsi que l'infrastructure du système d'éclairage de rues.

Une garantie de soumission au montant de 50 000\$ est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires au secrétariat du Service de l'ingénierie situé au 65, rue Ste-Anne, 9^e étage. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division des réseaux au numéro de téléphone 691-2363.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (25\$) est exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt est remboursé seulement à ceux qui ont présenté une soumission conforme et qui retournent les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 12 juin 1987

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées concernant des travaux de voirie de fondation, d'aqueduc et d'égout, rue de la Pommeraié, aire IV, Pointe Sainte-Foy, projets 50563 et 54570, règlement 2877.

Les formules de soumission, plans et devis sont disponibles à la division Gestion et Contrôle des Projets, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy G1V4E1, tél.: 654-4597, moyennant la somme de soixante-quinze dollars (75,00\$), laquelle sera remise dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions, sur réception des documents de soumission en bonne condition, et ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la division "Archives", jusqu'à 15:30 hres, le lundi 6 juillet 1987.

L'ouverture se fait à la Salle du Conseil, à 16:00 hres, le même jour.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 18 juin 1987.

Le greffier-adjoint de la Ville
Me Serge Giasson

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal

CDD 78075.F le mardi 7 juillet 1987	CCP 73007.A le mardi 14 juillet 1987	CDL 76034.F le mardi 14 juillet 1987
76 UNITÉS DE TÉLÉPROTECTION ANALOGIQUE	AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL	1 836 230 KG DE MEMBRURES D'ACIER GALVANISÉ ET ACCESSOIRES POUR LES PYLONES D'ALIGNEMENT HAUBANÉS DE LA LIGNE A 450 KV c.c.
Garantie de soumission: 40 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$
Prix du document: gratuit	Prix du document: 25 \$	Prix du document: gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats-Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats-Contrats
Jean-Yves Bureau

Château-Richer construira un centre communautaire

Le député de la circonscription de Montmorency à l'Assemblée nationale, Me Yves Séguin,

par Gérald OUELLET

fera connaître, d'ici quelques jours, le montant de la subvention que le gouvernement du Québec compte accorder à la ville de Châ-

teau-Richer pour la construction de son centre communautaire, un projet évalué à \$1,670,000.

Selon le maire Léo Laplante, la salle paroissiale actuelle dans l'ancien couvent, sur l'avenue Royale, ne répond plus aux besoins de la population. Il en coûterait près de \$400,000 pour la rénover sans toutefois résoudre les problèmes de stationnement.

Le projet sera construit après consultation des citoyens. La ville dispose présentement de trois emplacements : un dans l'est, un autre dans l'ouest et un dernier sur la côte, propriété de la ville, permettant 250 places de stationnement.

Le centre permettra le regroupement des associations de l'âge d'or, les fermières, le Club 4-H, les scouts, les Chevaliers de Colomb, une garderie, un local pour des cours de céramique, une bibliothèque municipale qui occupera le quart de l'immeuble et enfin, une salle polyvalente pouvant recevoir 600 personnes. Les plans et devis de ce futur centre sont déjà entre les mains du conseil municipal.

AVIS

Prenez avis que Jules Landry, de Lourde du Blanc-Sablon, Qué., titulaire du permis de camionnage en vrac numéro VR 25332 pour la région (9) District Hâvre St-Pierre s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Landry Construction Inc., rue Principale, Natashquan, Duplessis, Qué. G0C 2E0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

Date de parution le 21 juin 1987

Date de parution le 22 juin 1987

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur, finances et administration, Travaux publics-Canada, 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2^e étage, Gare maritime Champlain, Anse-aux-Foulons, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K1, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (téléphone 648-3170), sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 87Q-164P - POUR AGRICULTURE CANADA - Rénovation de la ferme expérimentale Phase III - Nouvelle bergerie Lot II - LA POCATIERE, comté de Kamouraska/Rivière-du-Loup, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations de la construction de Québec et Rimouski, à l'APCHQ de Québec et Rimouski, au bureau du ministère des Travaux Publics-Canada à Rimouski, ainsi qu'au bureau de poste de La Pocatière, Qué.

Date limite: le vendredi 10 JUILLET 1987

Dépôt: 250,00\$

Informations générales: Tél.: (418) 648-3170

Informations techniques: Tél.: (418) 648-3064

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Les moines y arrivaient, il y a 125 ans Sainte-Justine se souvient des Trappistes

♦ SAINTE-JUSTINE - Il y a 125 ans, les pères trappistes arrivaient à Sainte-Justine de Dor-

chester. C'est par un temps radieux, chaud et ensoleillé que les gens de cette localité, située à

quelque 120 kilomètres au sud de la ville de Québec, ont participé, hier, en grand nombre à diverses

activités qui se poursuivront jusqu'au 28 juin, pour souligner cet événement car Sainte-Justine doit justement sa fondation à cette communauté religieuse.

par Paul-Henri DROUIN

La journée des retrouvailles à Sainte-Justine, comme on se plaisait à le dire, a débuté à l'église, alors que le curé, l'abbé Benoît Boucher, présidait un office concelebré en latin avec la participation de sept prêtres originaires de cette paroisse, suivi d'une procession d'antan de la Fête-Dieu avec le dais, banderoles, drapeaux et la participation de quelque 1.000 personnes.

Pour Rolland Carbonneau, âgé de 74 ans, cette procession d'antan a rappelé de bons souvenirs que les gens de Sainte-Justine pourront revivre par la présentation d'une pièce théâtrale en trois actes qu'il a écrite et intitulée « Il était autrefois », relatant l'école de rang, les soirées d'antan et une séance du conseil au début du siècle, qui sera présentée au Centre civique, aujourd'hui, demain, ainsi que les 25 et 26 juin.

En après-midi, près de 500 personnes se sont déplacées pour assister à la levée des drapeaux représentant chaque nationalité demeurant à Sainte-Justine et à la bénédiction du parc des Trappistes par l'abbé Benoît Boucher et présidée par M. Pierre Tanguay, président des fêtes du 125e anniversaire de l'arrivée des Trappistes.

À cet endroit on y retrouve un monument et une maison historique du temps des Trappistes qui sera ouverte au public pendant la semaine intensive des fêtes, soit jusqu'au 28 juin. Le coût d'entrée à

ce musée n'est que de \$0.50 et on peut admirer un moulin à coudre de 1888, différentes photos des ancêtres, un rouleau pour extraire l'eau du beurre datant d'au-delà de 100 ans, un dévidoir pour rouler la laine, etc.

Au terme de cette cérémonie, le maire Raymond Marceau a déclaré : « Nos ancêtres nous ont laissé un glorieux héritage que nous voulons commémorer par ces fêtes de 125 ans d'histoire dont Sainte-Justine peut s'enorgueillir aujourd'hui, à commencer par les pères Trappistes dont nous foulons présentement le site et qui ont été les tous premiers fondateurs de notre paroisse ».

Nous sommes de la lignée de ceux qui ont un respect noble des traditions et nous essaierons, à l'aube de cette semaine du 125e anniversaire, de faire revivre les traditions que nous avons su conserver de nos aïeux, a conclu M. Marceau.

Cette journée des retrouvailles s'est clôturée par un souper regroupant quelque 800 personnes au centre sportif Claude-Bédard, une soirée folklorique et le lancement du livre-souvenir de 448 pages sur l'histoire de Sainte-Justine, une présentation de l'écrivain Roch Carrier.

Ça se poursuit

Aujourd'hui ce sera la journée de la famille et les jours suivants seront consacrés aux entreprises et commerces, aux pionniers, à l'agriculture et la forêt, aux artistes et artisans, et aux jubilaires.

La journée de l'au revoir débutera par une messe, suivi du défilé du 125e dans les rues du village, puis d'un souper populaire à la pla-

ce du 125e qui se situe au centre sportif Claude-Bédard.

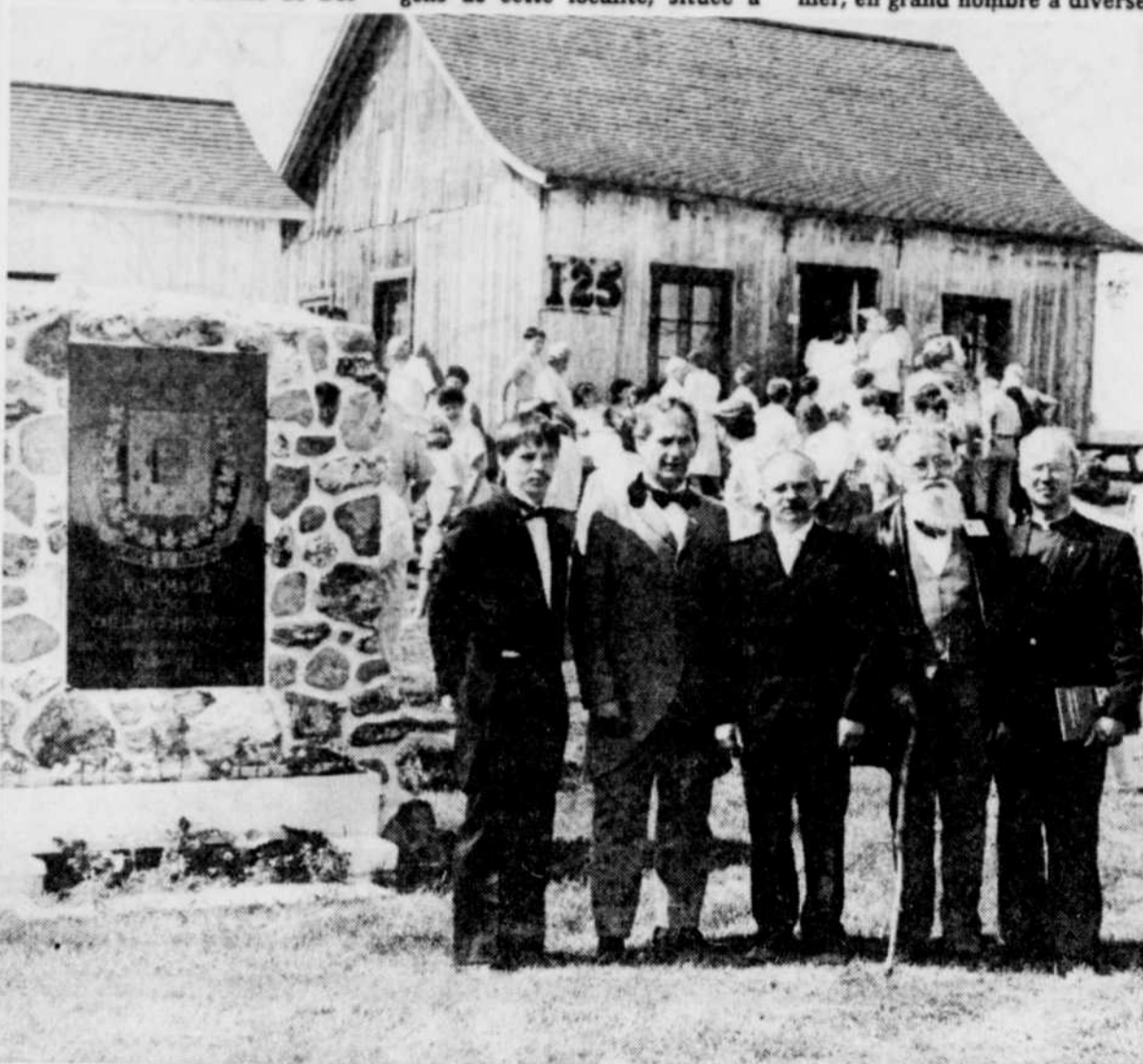
Les Trappistes

L'histoire sur la communauté des pères trappistes raconte que, le 21 février 1862, après avoir quitté le monastère de Petit Clai-veaux, à Tracadie, au Nouveau-Brunswick, le père André Leyten se rendit à l'archevêché de Québec où il rencontra l'abbé Louis-Théodore Bernard, curé de Sainte-Clai-re, qui l'invita à venir s'établir dans sa région où l'on était à ouvrir le canton Langevin.

Ce ne fut toutefois que le 24 juin 1862 que le père Leyten et deux autres Trappistes arrivèrent à Sainte-Justine. Ce nombre fut rapidement porté à 20 et aussitôt après son installation comme supérieur, le 20 juin 1863, le père François-Xavier se lança dans la construction d'un vaste et beau monastère, capable de recevoir 80 religieux.

Ce monastère avait la forme d'un quadrilatère, dont chaque aile mesurait 120 pieds. Il fut achevé de construire vers le milieu de l'année 1867 et était érigé à deux kilomètres à l'est du village actuel de Sainte-Justine. Sa fermeture remonte en 1872 et l'édifice est disparu on ne sait trop comment, mais l'emplacement a été l'objet de fouilles archéologiques, l'automne dernier.

On associe fièrement l'histoire de Sainte-Justine à celle de la Trappe Notre-Dame-de-Saint-Esprit, qui n'a pourtant existé qu'une dizaine d'années (1862-1872), ce qui du temps a provoqué le développement de notre paroisse, a déclaré le président Pierre Tanguay.



Dans le parc des Trappistes inauguré, hier, on retrouve un monument et une maison historique du temps des Trappistes qui sera ouverte au public jusqu'au 28 juin. De gauche à droite, on remarque Stéphane Tanguay, relationniste, Raymond Marceau, maire, Pierre Tanguay, président du comité des fêtes, Rolland Carbonneau, directeur, et le curé Benoît Boucher.

Saint-Anselme

Succès du 25e BBQ champêtre

♦ SAINT-ANSELME - L'équipe du président Daniel Blais à l'organisation du 25e BBQ champêtre de Saint-Anselme était extraordinairement heureuse, hier soir, en terminant ce festival avec un succès encore jamais vu. Des profits d'au moins \$20,000 pourront être partagés parmi les organismes bénévoles de la localité, exactement comme l'avait anticipé le comité organisateur qui pouvait s'appuyer sur une équipe de 300 collaborateurs bénévoles.

par Gilles PÉPIN

Le BBQ champêtre de Saint-Anselme est un exemple de coopération. C'est aussi la promotion d'un produit local, le poulet à griller, dont l'entreprise Coopérative Dorchester assure une forte contribution. Bon nombre des 400 employés de cette industrie participent aussi sur le terrain.

La population répond bien. Une foule record dépassant 10,000 personnes a assisté aux diverses compétitions, aux soirées sociales et a consommé quelque 3,500 poulets. Le beau temps de cette fin de semaine a contribué, bien sûr, ce qui

n'empêche pas que le comité de ce festival a vraiment la recette pour intéresser le public régional.

Pour le défilé de nuit, samedi, le village de Saint-Anselme fut littéralement envahi. Trente chars allégoriques et trois chars de clairons étaient de la partie. Les soirées à l'aréna et à la polyvalente ont ensuite réuni plus de 1,500 amateurs de danse.

Hier après-midi, pendant que des musiciens et chanteurs amateurs donnaient un spectacle sous le chapiteau, 1,200 personnes prenaient place dans les gradins à l'extérieur pour une démonstration toujours populaire, une course de démolition d'automobiles. On admirait le sang-froid de nombreux conducteurs venus d'un peu partout en province. Quarante-deux véhicules ont dû être transportés à des cours de ferraille.

L'exemple et la relève

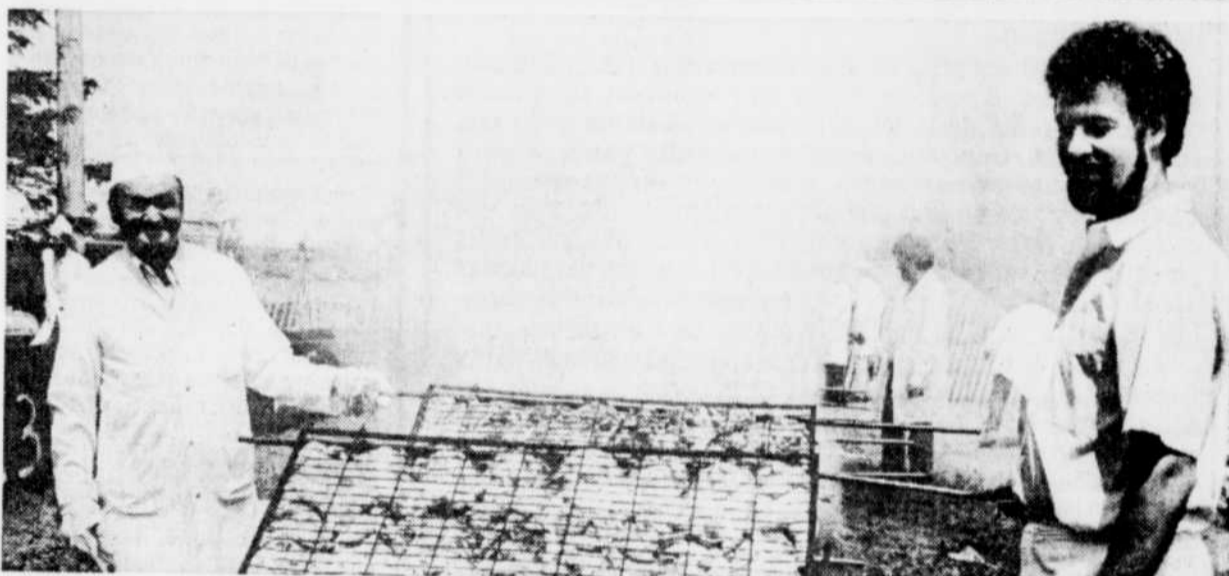
Moins spectaculaire mais très professionnel était le travail des cuisiniers affairés autour d'énormes poêles chauffés au charbon de bois. Ces poêles ont été conçus et fabriqués localement; on en assemble sur deux rangées de 50 pieds de

longueur chacune. Les plaques de rôtissage sont tournées régulièrement; le poulet mijote suffisamment longtemps, bien que la capacité totale de cuisson est de 1,000 poulets à l'heure.

Euclide Pelletier, chef de cette cuisine champêtre depuis 25 ans, a aussi développé une recette qui fait que le poulet du BBQ champêtre de Saint-Anselme a une saveur extraordinaire, qui attire des dégustateurs de plusieurs régions.

M. Pelletier est lui-même un travailleur à la Coopérative Dorchester. Le comité organisateur du BBQ champêtre tient à sa présence tout en se réjouissant par ailleurs d'un phénomène qui se remarque de plus en plus, celui de la relève. Plusieurs nouveaux collaborateurs, comme Paule Baillargeon, Nancy Bourassa et le relationniste François Sylvain, sont fiers de dire que leurs parents ont également été actifs dans cette équipe.

Voilà l'un des plus vieux festivals de la région, qui dispose de tous les éléments pour renouveler encore plusieurs fois sa réussite. C'est une grosse organisation; cette année, son budget atteignait \$150,000.



Euclide Pelletier (à gauche) dirige la cuisine depuis le début du BBQ champêtre de Saint-Anselme. 25 ans de bénévolat au-dessus du feu de charbon de bois, faut le faire, se réjouit le président Daniel Blais.

FINANCEMENT À
3,9%
OFFRE DE DURÉE LIMITÉE.
FORD ESCORT, TEMPO, TAURUS, MERCURY TRACER, TOPAZ, SABLE ET RANGER, BRONCO II, PICK-UP SÉRIE F 86 ET 87

DEPUIS 6 ANS, LES VOITURES ET LES CAMIONS NORD-AMÉRICAINS LES MIEUX CONSTRUITS.

D'après une étude menée de 1981 à 1986.

Le taux de financement de 3,9% offert pour tous les modèles 1986-1987 Escort, Tracer, Tempo, Topaz, Taurus, Sable, Ranger, Bronco II et pick-up série F (les derniers doivent être équipés de la boîte manuelle) est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois, pour des véhicules en stock vendus et livrés à des particuliers avant le 30 juin 1987. Financement privilégié aussi offert de 25 à 36 mois au taux privilégié de 5,9%, de 37 à 48 mois au taux de 7,9% et de 49 à 60 mois au taux de 9,9%. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de remise de 750\$. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.



La qualité passe avant tout.

LES MERCREDI PHOTO



PHOTO DE TOUTE BEAUTÉ

En remettant vos films le MERCREDI, accompagné du coupon, vous profitez d'un RABAIS de 2 \$* sur la finition photo-couleur d'un film 24 ou 36 poses, procédé C41, chez un des 1 200 dépositaires participants LABO PHOTO ASSOCIÉS. En plus obtenez un droit de participation au concours Sweepstake Olympique Kodak.

* (1 \$ de rabais pour les 12 et 15 poses)



Nous utilisons le système COLORWATCH KODAK

MERCREDI RABAIS DE 2\$

sur la finition des films photo-couleur 24 ou 36 poses, procédé C41 remis le mercredi. (1 \$ de rabais sur les 12 et 15 poses). Participez au Sweepstake Olympique Kodak. «Calgary en couleur»

GRAND PRIX: Voyage pour 4 personnes aux cérémonies d'ouverture de Calgary 88. Plus: un système vidéo complet Kodak ou: un des 50 Premiers prix consistant chacun en un coffret d'appareil Kodak VR35.

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Tel. _____

LES LABO PHOTO ASSOCIÉS QUÉBEC - MONTRÉAL
Ceci est une preuve d'achat pour participer au concours «Les couleurs de Calgary». Les règlements sont disponibles chez un des dépositaires Labo Photo Associés.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: JACQUES-G. FRANCOEUR
 Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT
 Président et directeur général: PAUL-A. AUDET
 Directeur de l'information: GILBERT ATHOT
 Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Contrôles sur les policiers

◆ Après une vingtaine d'années de constatations répétées que les corps policiers du Québec agissent comme bon leur semble dans leur domaine, souvent rois et maîtres au-dessus des élus, le gouvernement tente de rééquilibrer le rapport de force.



par Raymond GIROUX

L'avant-projet de loi sur l'organisation policière soumis pour consultation la semaine dernière par le solliciteur général, M. Gérard Latulippe, annonce un premier pas dans la bonne direction. Sans aborder le problème dans toute son ampleur, car les volets portant sur les relations de travail et le partage des tâches viendront plus tard, le gouvernement amorce néanmoins le débat de bon pied.

Qui ne se souvient des affaires célèbres comme Rock Forest ou Sainte-Foy? Ces deux cas de notre histoire récente, et toujours en marche dans la seconde situation, ont étonné la population. Les citoyens de la région de Québec, ceux de l'Estrie, tous les Québécois en réalité, ont sursauté devant l'incapacité de la Commission de police du Québec de défendre avec autorité les droits des citoyens.

Le rapport le plus dur, l'enquête la plus objective et la plus vaste, rien n'y faisait. La solidarité policière annihilait toute intervention extérieure. Les conseils municipaux hésitent à contrôler leur force de justice. Le fil tenu qui sépare l'exercice des responsabilités publiques et l'ingérence indue s'est rompu souvent dans notre passé, et la ligne n'est pas toujours claire.

M. Latulippe a parlé «des signes évidents d'anachronismes, de lacunes et d'incohérences» dans l'organisation actuelle de la police. Une fois ce constat gouvernemental rendu public, il devient évident que le ministre doit agir dans les plus brefs délais. Car tout repose sur la confiance de la population, sur son respect de la police, sur sa foi dans une organisation au-dessus de tout soupçon.

Les citoyens ont trop souvent l'impression que la Commission de police, le seul organisme où ils peuvent se plaindre contre les agents de la loi et de l'ordre, avait un parti-pris contre les plaignants. Et comment ne pas moins y croire encore face aux conséquences nulles, souvent, de ses recommandations. Dépourvue de tout pouvoir exécutif, la CPQ s'est vue couverte de ridicule par les autorités de Sherbrooke, par exemple, à la suite de l'affaire de Rock Forest. Les policiers locaux avaient tué un honnête poseur de tapis endormi dans sa chambre de motel sans lui donner la chance de s'identifier.

Acquittés de toute accusation criminelle, mais blâmés par la Commission de police, les auteurs de la descente se sont vu non pas rétrogradés comme l'a recommandé l'organisme, mais vel et bien confirmés dans leur promotion par le maire de la ville, lui-même ancien chef de la police. La boucle était bouclée, et les Québécois savaient qu'un flic ne se trompe jamais, même dans l'erreur!

M. Latulippe veut corriger cette absurdité. La nouvelle Commission de surveillance des services policiers exercera, si le ministre réussit à amadouer les forces policières, des pouvoirs décisionnels et exécutifs «à l'exclusion de tout tribunal, de tout arbitre ou de tout comité de discipline» sur tout ce qui dérogera au futur code de déontologie gouvernemental.

L'objectif convient. Il reste à voir les champs de compétence exacts de ce code policier, le langage dans lequel il sera formulé, avant d'approuver globalement l'initiative ministérielle. Tout comme il faudra attendre plus de discussions sur le mandat exact du futur syndicat qui exercera ses fonctions au sein de la Commission avant de lui offrir une longue vie comme défenseur des citoyens contre l'arbitraire policier.

On s'étonne cependant de voir le ministre se obliger à inspecter les corps de police à tous les trois ans. Qu'est-ce qui empêche une commission aux pouvoirs exécutifs de le faire? Qui nous dit que des considérations politiques n'interviendront pas alors sur les décisions gouvernementales? À M. Latulippe d'expliquer tout cela, dans sa démarche de consultation.◆



BILLET ÉCONOMIQUE

M. Wilson change le système



par Denis ANGERS

◆ Depuis le temps qu'on en parlait, il est finalement venu, le fameux Livre blanc sur la réforme fiscale du ministre fédéral des Finances, Michael Wilson.

Il aura fallu du temps, de la patience et une bonne dose d'optimisme pour encore espérer qu'il se passerait quelque chose du côté d'Ottawa. Mais, en bout de ligne, la semaine dernière, les Canadiens ont enfin eu quelque chose à se mettre sous la dent.

En gros, M. Wilson s'inspire des grands principes qui sous-tendaient, il y a trois ans, la réforme fiscale réalisée aux États-Unis. Fidèle aux apôtres du néo-conservatisme, il constate à son tour que les parts respectives des particuliers et des sociétés dans l'assiette des revenus fédéraux sont débalancées.

Les premiers assument en effet une part toujours croissante des revenus de l'État alors que les seconds, grâce à

l'interminable brochette d'avantages fiscaux, de dégrèvements et d'exemptions, s'en tirent avec de moins en moins de contributions aux coffres fédéraux.

Ce déséquilibre établi, il fallait à M. Wilson trouver une manière d'y remédier. Il a choisi la voie de l'évidence, en annonçant simultanément une diminution des niveaux d'imposition des particuliers et une révision des avantages fiscaux des sociétés. Finis les diners fins acquittés à 50 pour 100 par la Princesse. Adieu les voitures de fonction payées par l'impôt...

Voilà qui est certes un pas dans la bonne voie, dans l'établissement d'une société plus juste pour tous, une société où il ne se retrouvera plus de ces compagnies qui, pompant les profits à coups de millions de dollars, n'acquitteront pas le moindre cent au fisc.

Par ailleurs, la réforme proposée par le ministre Wilson comporte un relèvement généralisé des taxes. En fait, s'il diminue les impôts des particuliers — et même celui des sociétés —, le grand argentier fédéral n'entend pas pour autant laisser les Canadiens se remplir indument les poches. Il

souhaite secrètement que nos futures économies d'impôt soient affectées à d'autres fins.

Nommément, il espère que les consommateurs d'ici dépenseront cet argent nouveau, l'injecteront dans l'économie et acquerront des biens ou des services dont ils ne pouvaient, faute de ressources, se procurer jusqu'à maintenant.

Et c'est là que le fisc attendra, par le biais des taxes fédérales. De taxes qui — et c'est là le point majeur de la réforme envisagée — seront universelles, nationales au sens entier du terme, applicables à à peu près tout.

Evidemment, soumis aux aléas des relations entre le gouvernement central et ses partenaires provinciaux, la création de cette taxe apparaît intéressante à plus d'un point de vue. Elle reporte sur le seul consommateur des charges fiscales qui étaient jusqu'à maintenant imposées à tous les contribuables, par impôt sur le revenu interposé.

En fait, ce ne sont que les acheteurs des biens et des services qui acquitteront des taxes sur ceux-ci, ce qui relève d'une certaine logique. Ainsi, n'est-il pas plus naturel que le nouveau propriétaire d'un appareil de

télévision contribue par sa taxe de vente au financement des infrastructures gouvernementales en matière de télécommunications plutôt que ces déboursés soient payés par tous.

Globalement, M. Wilson inverse donc le système. Jusqu'à maintenant, le gouvernement, avec ses impôts élevés, semblait être un empêcheur de tourner en rond, un frein à la croissance économique de par les sommes mirobolantes qu'il allait chercher dans les poches des contribuables. Ses déductions à la source semblaient priver l'économie canadienne de sommes substantielles.

Après le livre blanc, Ottawa interviendra au moment où le contribuable-consommateur voudra se prévaloir du pouvoir d'achat accru grâce à la réduction des impôts. Le gouvernement s'accrochera alors à la croissance des dépenses et ses revenus suivront automatiquement les comportements de l'économie. Si l'on prend le pari que le Canada est une terre d'avenir, les dividendes d'Ottawa seront peut-être supérieurs à ce que le système actuel amenait dans son Trésor.◆

★ Denis Angers est un journaliste cadre au SOLEIL.

LETTRES AU SOLEIL

Perrault excelle

Une salle joyeusement décorée, une musique enlevante jouée par le stage band de la CECCO, des adolescents febriles, l'oreille au T-shirt, des parents émus: lundi soir, 8 juin, c'est le gala Méritas à l'école Joseph-François Perrault.

Cent quarante-sept jeunes, garçons et filles sont célébrés pour les mentions qu'ils ont méritées tout au cours de l'année. Sont valorisés leur assiduité, leurs bons résultats scolaires, leur participation aux cours et à la vie de l'école. Ça fait plaisir et ça motive à s'impliquer encore plus l'an prochain.

Nous voulons rendre hommage aux enseignants, aux enseignants et à tout le personnel de l'école.

Vous avez trouvé l'énergie d'ajouter à votre tâche l'organisation d'une telle soirée.

Vous êtes monté sur les planches, pour remettre certificats et plaques souvenir, en toute simplicité.

Vous avez su, pour chaque élève, dire les mots appropriés qui le caractérisent.

Vous avez même contribué de votre argent pour distribuer des bourses d'études!

Joseph-François Perrault, une école à connaître et à apprécier affichait la banderole dans la salle...

Nous apprécions la générosité et le dynamisme de l'équipe qui, en plus d'assurer à nos enfants un en-

seignement de qualité, anime pour eux, tout au cours de l'année, un grand nombre d'activités parascolaires, les ouvre à d'autres cultures en organisant un voyage à Fort Mac Pherson, à l'intérieur du cercle polaire, et clôture l'année par une belle soirée valorisante pour nos enfants et pour leurs parents.

Les mères de Dominique et de Guillaume...◆

Michèle Leclerc
Annie Caradec
Québec

Adieu, M. Black!

(Lettre adressée à M. Conrad Black, de Toronto)

Le règne de la noirceur est terminé depuis longtemps au Québec. Peut-être l'avez-vous oublié. Décidément votre mémoire fait défaut.

Par contre, de nombreux Québécois (es) se souviennent de vos commentaires (juillet 79) au sujet du gouvernement libéral de Robert Bourassa, du Bill 22 et du transfert de votre siège social à Toronto.

Aujourd'hui vous achetez 3 journaux francophones. Vous

nous confondez sûrement avec des ânes.

Si cette transaction se réalise, le jour même j'annulerai mon abonnement au SOLEIL (plus de 20 ans) et j'espère que des milliers d'abonnés (es) pour qui les mots "Culture et Respect de Soi" signifient quelque chose, feront de même.

Deux siècles et plus de mépris de la part de certains gens de votre "acabit", ça suffit!...◆

Pierrette Normandeau
Carleton

Ces milliards...

(Lettre adressée au ministre Perrin Beatty, de la Défense Nationale.)

A quoi pensez-vous de remettre encore \$180 milliards et que la note remonte de \$30 milliards chaque année? Pourquoi avec cet argent ne paye-t-on pas nos dettes qui pourrissent, sans parler des intérêts qui coûtent 3 à 4 fois la dette? Pensez-vous qu'on a voté pour vous autres pour se faire hypothéquer de la sorte à la vie, à la mort ainsi que nos enfants et nos petits-enfants.

Nous allons devenir pires que le Mexique ou le Brésil ou encore l'Afrique Noire si vous ne vous réveillez pas. Vous parliez de Trudeau qui nous endettait mais vous êtes rendu pire que lui en voyant plus grand. On a 20,000 personnes dans les forces armées; vous voulez en mettre 90,000 alors qu'on a déjà de la misère à faire vivre celles en place. Les taxes montent tout le temps. Et vous vous amusez à les changer de costume, une dépense de \$60 millions.

La compagnie Dome Petroleum se meurt à petit feu; Minéraux Noranda Inc, de Murdochville, en Gaspésie, notre seule industrie, annonçait, récemment, sa fermeture définitive. Le fédéral ne veut pas aider la Papeterie de Matane même si le Québec y consent. Faites donc comme le Japon et l'Allemagne de l'Ouest; eux, ils ont des surplus tous les ans; ils nous achètent nos produits bruts à bas prix

et nous les revendent finis à gros prix.

Ces \$180 milliards pourraient créer des emplois pour la paix; les fermiers de l'Ouest sont à bout et c'est encore pire en Gaspésie et dans les Maritimes.

Ce n'est pas pour cela qu'on vous a élus, ou a assez d'armée comme cela qui se promène grassement payé dans tous les pays du monde pendant qu'on parle de désarmement. Il y a des limites: les taxes et les impôts on en a par-dessus la tête! C'est de l'emploi qu'on veut pour faire avancer le pays et non le reculer avec les dettes.

Enfin la solution de notre souveraineté dans le Grand Nord peut se régler par la Cour internationale. Ça coûterait moins cher que des sous-marins nucléaires... Vous devez savoir que l'argent ne pousse pas dans les arbres.◆

Gérard Rioux
Ste-Anne des Monts

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.◆

La crème c'est de la crème

Depuis quelque temps on ne trouve plus sur les tablettes d'épicerie ou auprès des laitiers que de la crème ultra-pasteurisée qui se conserve certes plus longtemps, mais qui ne goûte absolument pas la crème fraîche.

Que les laitiers décident d'introduire un nouveau produit, cela est leur droit. Mais je trouve inconcevable qu'elles décident unilatéralement de remplacer la crème fraîche par de la crème de longue durée sans laisser au consommateur la liberté de choisir entre les deux. C'est comme si on décidait de remplacer le lait frais par du lait genre Grand-Pré.

Dans la région de Québec, à part Sealtest vendu par Steinberg,

Agropur (Québec) et surtout Purdell se partagent le marché. Les monopoles font bien ce qu'ils veulent et se préoccupent de moins en moins des goûts des clients.

Par ailleurs, les laitiers appartenant à Purdell ne prennent même pas la peine d'indiquer sur leurs contenants que la crème est ultra-pasteurisée. Mais on ne dupera pas la consommatrice de crème que je suis.

Qu'on ne vienne pas me dire que la crème ultra-pasteurisée goûte comme la crème fraîche. Pour ma part, j'y trouve un arrière-goût de vitamines comme pour le lait en conserve (Carnation et autres.)

J'ai toujours favorisé dans l'alimentation les produits frais, même s'ils coûtent plus cher. Heureusement qu'on a encore le choix d'acheter du crabe au lieu du succédané et du beurre au lieu de la margarine.

J'adore la crème et j'en achetais régulièrement. J'ai cessé d'en acheter depuis qu'elles sont toutes à longue conservation. C'est peut-être meilleur pour ma santé, mais je ne peux m'imaginer la saison des fraises sans la crème. Et je suis triste à l'idée de penser que la crème fraîche, c'est déjà une chose du passé!◆

Christine Fiset
Sainte-Foy

ARTS ET SPECTACLES

Le Nederlands Kamerkoor, une véritable splendeur!

♦ LE NEDERLANDS KAMERKOOR présenté par le Festival de musique de chambre et chapelles d'arts. Direction: Ton Koopman. Programme consacré aux six Motets BWV 225, 227, 229, 228, 226 et 230 de Jean-Sébastien Bach. À la chapelle des Soeurs de la Charité, hier.

♦ En ce mois de juin où la Hollande est venu montrer au Canada, et plus spécifiquement à Toronto, les riches et diverses facettes de son activité artistique, Québec a eu droit à sa part du gâteau avec la participation, hier, du Nederlands Kamerkoor au Festival de musique de chambre.

Part unique mais combien exceptionnelle, le Choeur de chambre néerlandais que dirige Ton

Koopman étant un ensemble vocal absolument remarquable par sa discipline, la qualité et la justesse de ses voix, l'homogénéité de son ensemble.

Le concert regroupait les six Motets de Jean-Sébastien Bach, celui portant le titre *Der Geist hilft unsrer Schwachheit auf* ayant été ajouté aux cinq déjà annoncés dans le programme.

Quatre de ces Motets sont écrits pour double-choeur à huit voix et le plus élaboré, *Jesu meine Freude*, destiné à un seul choeur à cinq voix. Bach leur avait prévu un accompagnement instrumental, réduit ici à un discret continuo à l'orgue positif, au violoncelle et à la contrebasse.

L'extrême sûreté des exécutions du Nederlands Kamerkoor

n'a d'ailleurs pas besoin d'un appui sonore instrumental important, il se suffit amplement par lui-même.

Les terribles difficultés de ces partitions semblaient hier s'effacer devant des interprétations qui coulaient de source, au phrasé ample et souple, à l'articulation toujours précise même dans les vocalises et les trilles, à la définition impeccable des structures harmoniques et du contrepoint, au rythme sans cesse alerte et soutenu.

Le Bach de Ton Koopman ne doit en rien à l'académisme ou à l'intellectualisme. Il est sain, fort, vivant et surtout d'une grande fraîcheur. Rien d'austère ou de trop grave dans la présentation de ces pages dont certaines furent

portant écrites pour des cérémonies funèbres.

On pouvait tout à tour y admirer la joie exubérante de la première partie du *Singet dem Herrn*, le caractère plus recueilli du mouvement qui suit; la grandeur et l'éloquence contenue du *Jesus, meine Freude* que la partie commençant par «Gute Nacht» illuminait de sa sérénité.

Mais tout serait à citer dans ce concert mémorable -magnifiquement servi par l'excellente acoustique de la chapelle des Soeurs de la Charité- qui constituera sans aucune doute le joyau de ce premier Festival de musique de chambre et chapelle d'art; et restera parmi les grands moments de la musique à Québec en 1987. ♦

Marc SAMSON

Grande perte pour le théâtre de Québec La comédienne Janine Angers meurt d'un cancer

♦ La colonie théâtrale de Québec vient de perdre un autre de ses éléments dynamiques avec la disparition, vendredi, de la comédienne Janine Angers. Décédée des suites d'un cancer qui l'avait éloignée de sa grande passion, le théâtre, Janine Angers avait reçu en novembre dernier, le prix de la meilleure comédienne dans un rôle de soutien, pour sa Mme Borden dans la pièce de Sharon Pollock, *Liens de sang*, présentée par le Théâtre de la Commune à Marie, au Petit Champlain, pendant la saison 1985-86.

Le grand public se souviendra surtout d'elle pour son inoubliable Martha, dans la comédie *Faut divorcer*, de Bertrand B. Leblanc, où son personnage rivait son clou à son mari, l'insupportable cheminot retraité que campait Jean Guy, avec comme arbitre de leur conflit, leur ami, l'avocat Louis Fortin. Créée au Petit Champlain en septembre 1981, la pièce a fait les beaux étés du Théâtre de l'île, à Saint-Pierre d'Orléans, en plus de se promener en

province et de passer un bout de saison dans la Beauce.

Mais Janine Angers, c'était pour tous ceux qui l'ont cotoyée, une incroyablement source d'énergie alimentée par la passion dévorante qu'elle avait pour la vie, le théâtre, les artistes et la créativité. Douée d'un exceptionnel sens de l'organisation, la comédienne sacrifiait parfois son amour des personnages qu'elle aurait pu interpréter sur scène, pour remplir dans l'ombre et bénévolement les mille et une tâches essentielles à la production d'un spectacle et à l'existence même d'un groupe de théâtre.

Fondatrice et directrice du Centre culturel de Sillery, instigatrice au milieu des années 70, d'un mouvement, le Mouvement d'action théâtral, qui allait permettre une réorganisation du Trident alors en difficulté. Janine Angers s'est longtemps occupée activement du groupe de théâtre d'amateurs de Sainte-Foy, le Réverbère. Par la suite et concurrentiellement, on la retrouvait avec Danielle Bissonnette, Léo Munger et Denise Dubois, fondatrice du

Théâtre de la Commune à Marie qu'elle devait relancer avec une nouvelle équipe de comédiennes à l'automne 1984.

Venue sur le tard à la scène, elle avait cependant étudié «en cachette» avec Roland Chenail quand celui-ci venait donner des cours à Québec. Après s'être pendant 13 ans, consacrée entièrement à sa famille, elle revint à sa vieille passion en prenant des cours avec Hélène Vrazian. Ensuite, il y eut le Trident, les théâtres d'été et la Commune qui lui procura un premier rôle dramatique avec Mme Borden.

Son dernier personnage aura été une des tantes de la production du Trident de *Bonjour, là, bonjour* de Michel Tremblay, sous la direction d'André Brassard qui invita l'équipe au Centre national des Arts d'Ottawa, en janvier 1986. C'est là que se manifestèrent les premiers symptômes du mal qui a emporté l'artiste vendredi.

Ses funérailles avaient lieu ce matin, à l'église Saint-Louis de France, à Sainte-Foy. ♦



Le grand public se souviendra, notamment, de Janine Angers pour son inoubliable Martha dans la comédie «Faut divorcer».

Béjart déménage sa troupe de ballet à Lausanne

♦ SUISSE (AFP) - Le chorégraphe français Maurice Béjart, qui a confirmé, hier, son intention de mettre fin à son séjour de 27 ans à Bruxelles pour installer sa troupe début juillet à Lausanne (Suisse), a choisi à 60 ans de «repartir de zéro», loin de «l'agitation des métropoles».

En téléphonant de Leningrad (URSS), où il est actuellement en tournée avec le Ballet du XX-e siècle, au responsable du Théâtre Royal de la Monnaie (TRM) à

Bruxelles pour lui faire part du caractère irrévocable de sa décision, Béjart met fin à une valse-hésitation de plusieurs semaines.

Supplé de rester en Belgique, pressé de venir prendre ses quartiers à Paris, Béjart a finalement répondu aux sollicitations de la municipalité vaudoise dont la délégation, qui a fait le déplacement ce week-end en Leningrad pour lui présenter un protocole d'accord, était attendue, hier soir, à Lausanne.

Ce voyage fait suite à celui de

Philippe Monfils, ministre-président de la Communauté francophone de Belgique, qui a tenté en vain de faire revenir Béjart sur sa décision due à une mésentente avec Gérard Mortier, le directeur du TRM.

L'idée de rentrer au pays et de s'installer à Paris, dans le quartier de la Défense comme le lui proposait François Léotard, le ministre

français de la Culture, a un instant tenté Béjart.

Mais pour «repartir de zéro», il a préféré au tumulte parisien le calme de Lausanne, une ville de 130.000 habitants au bord du lac Léman, ainsi qu'il l'a dernièrement confié au magazine suisse *L'Hebdo*: «Je ne pense pas que l'avenir de l'homme soit nécessairement dans les grandes capitales...» ♦

VIVEZ LES NUITS BLEUES

INTERNATIONALES DE JAZZ

PRÉSENTÉES PAR MICHEL CLOUTIER LES 22, 23, 24 JUIN

SPECTACLES GRANDE-ALLÉE JAZZ latino-américain

Les concerts présentés dans les établissements sont gratuits et offerts à 22h30 et minuit, les trois soirs de l'événement.

Le Vogue MILI
Voix raffinée de l'Argentine. Personnalité vocale peu commune. Ajoute du piquant et du charme à chaque performance.

Ombre Jaune N'DADJE
Fort d'un deuxième album, le groupe offre un mélange de rythmes sénégalais et d'improvisation québécoise.

Bar 2° vitesse GROUPE OTIMO
Gouceur brésilienne — bossa nova traditionnelle.

Palazze Club ANANDA
Un jazz latin au style nouveau et à l'approche différente. S'apparente à Weather Report.

St-Ô L'ENSEMBLE JACQUES FAUCHER
Une trouvailler québécoise. Groupe avec une chanteuse à la voix sensuelle et pleine d'émotions.

CONCERTS EN SALLE

Salle DE L'INSTITUT 42, St-Stanislas, Québec, 691-6981



22 juin 1987
Lieu: Institut Canadien
Artiste: **JOHN SCOFIELD**
Guitariste émérite. Ancien guitariste de Miles Davis. Il est membre de la formation Weather Report qui est devenu le groupe Weather Update.
Il a travaillé avec Billy Cobham, George Duke Band, Charles Mingus.
Groupe explosif — énergique et d'une grande virtuosité. Offre un jazz traditionnel, fusion funk et rock.
Spectacle présenté à 22h00 au coût de 15 \$ par billet.

23 juin 1987
Lieu: Institut Canadien
Artiste: **BILL EVANS**
John Herrington, guitare (travaille avec Freddie Hubbard) — Richie Morales, batterie (Spyro Gyra, Brecker Brothers) — John Albrink, basse — Jim Beard, keyboard (Wayne Shorter, McLaughlin)
Saxophoniste aux improvisations cohérentes, rafraichissantes et un jeu plein d'optimisme. Il a travaillé avec Miles Davis, John McLaughlin, Michael Franks.
Sa musique jazz rock est accessible, rythmée et endiablée. C'est une musique actuelle.
Spectacle présenté à 22h00 au coût de 15 \$ par billet.

Billets en vente dans le réseau Billethead Palais Montcalm, Grand Théâtre, Salle Albert-Rousseau, Bibliothèque Gabrielle-Roy, Colisée, Magasins La Baie, Provigo.

En collaboration avec: Labatt "Labatt Bleue"

GRATUIT — L'autobus des Nuits Bleues fera le circuit Grande-Allée rue Cartier, Vieux-Québec pour véhiculer les personnes qui voudront se rendre dans les différents bars et restaurants où se tiendront les spectacles.

98 FM, MI 5 Télé 4, LE SOLEIL, CIRC 80, Michel CLOUTIER International Inc., Esso, provigo, SIDAC du Vieux-Québec, les commerçants participants de la rue Cartier

Centres de Contrôle du Poids

Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses. C'EST GARANTI!

20% de rabais sur tous nos programmes*

Nous garantissons que grâce à notre nouveau programme Perma-Mince amélioré vous perdrez du poids et ne le reprendrez pas pendant toute une année. Autrement, vous pourriez refaire le programme GRATUITEMENT!

Garantie des C.C.P. Nous garantissons d'égalier toutes les offres de nos concurrents. Vous n'avez qu'à apporter leur annonce à l'une de nos cliniques.

centres de contrôle du poids

DU LUNDI AU VENDREDI de 9h à 19h00

* offre pour un temps limité

STE-FOY: 2600 Boul. Laurier 659-4596
CHARLES BOURG: 4500 Boul. Henri Bourassa 628-8383

Vente spéciale de chaussures Dack

LA VENTE SPÉCIALE QUE LA PLUPART DES HOMMES ATTENDENT

Économisez jusqu'à 50%

5, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC 529-9242

Depuis 1834, c'est le chausseur des Canadiens les mieux habillés

B-6 ARTS ET SPECTACLES

Aujourd'hui, demain et mercredi

Un peu de lumière sur les « Nuits bleue's de jazz »

C'est aujourd'hui que s'amorcent les trois «Nuits bleue's internationales de jazz de Québec», une manifestation qui est organisée par Michel Cloutier pour une deuxième année mais dont la programmation complétée tardivement est donc fort peu connue du public. Voici quelques éléments de repère dans cet événement musical « distillant » dans trois secteurs de la ville de Québec une floppée d'artistes locaux, montréalais, américains et latinos.

par Léonce GAUDREAU

L'ouverture se fera ce soir, à 20h00, sur une scène extérieure placée à l'angle des rues Cartier et Saint-Cyrille. En cas de pluie, l'événement aura lieu à l'Implant-théâtre, à deux pas de là. La vedette de cette soirée sera très certainement le jeune virtuose de la guitare Colin James. Non seulement guitariste mais aussi excellent chanteur qui, malgré ses 21 ans, est capable de projeter une voix de bluesman aguerrri, tout en incluant dans son répertoire des airs pop-rock. Le précèdera sur la scène le trio de rhythm'n blues de Slim Williams qu'on dit avoir un sens inné du spectacle. Colin James fera ensuite les fins de soirées au bar Aïnsi-soit-il et, Williams, au Merlin.

Demain soir, le spectacle extérieur sera offert sur la Grande Allée près du Dagobert (en cas de pluie, au Concorde). Au programme, de la musique latino-améri-

caine. D'abord, la chanteuse Mili d'Argentine dont la voix se rapproche de celle de la Brésilienne, Tania Maria. Et puis, ce sera le groupe américain Ananda dirigé par le guitariste Claudio Ragazzi. Une musique d'ambiance. Mili se produira ensuite au Vogue et Ananda au Palace Club.

Enfin, mercredi soir de la Saint-Jean, la clôture de ces Nuits bleue's se fera dans la Vieux Québec, aux Jardins de l'hôtel de ville avec une véritable formation de jazz, le CD Denon Players, réunissant d'excellents musiciens: le trompettiste Randy Brecker, le clavieriste Eliane Elias, le batteur Peter Erskine, le bassiste Marc Johnson et le saxophoniste Billy Wallace. Ce groupe de prestige était déjà l'invité du Festival de jazz de Montréal, tout comme d'ailleurs le guitariste John Scofield qui donnera ce soir (20h00) l'un des deux concerts avec prix d'entrée à l'Institut Canadien. Le lendemain, on propose sur la même scène le concert du saxophoniste Bill Evans. Du jazz rock de qualité. A ne pas confondre avec le grand pianiste du même nom, aujourd'hui disparu.

Dans les boîtes

Dans les boîtes et restaurants, en spectacles de fins de soirée commençant autour de 22h30 (sans coût d'admission), on peut

souligner quelques découvertes à faire. D'abord dans le Vieux-Québec, au Clarendon, le public pourra entendre au bar Emprise, le jeune et talentueux pianiste Andy Laverne, accompagné du vibraphoniste Dave Samuels, pendant qu'à côté, dans la salle à diner Baillargé, le pianiste John Balantyne, gagnant l'an dernier du concours du Festival de jazz de Montréal, sera à l'oeuvre. Un pianiste inspiré. Au Foyer, on a mis au programme les Urban Turbans, jeunes montréalais finalistes, cette année, à ce même concours. A souligner aussi la présence au Chantautueil, du pianiste Dave Hildinger en compagnie de Bob O'Connor. Un tempo bien marqué, des ballades connues et des compositions. Sans oublier le quintette de Jack Peaker à la Pizzeria d'Youville et, de la chanteuse Karen Young et ses Young Latins au Grand Dérangement.

Sur la Grande-Allée, outre Mili et Ananda, on remarque l'excellent N'Dadje, excellente formation de Québec constituée de Sénégalais et Québécois. Enfin, sur la rue Cartier, outre Colin James et Slim Williams, on peut noter la présence de l'inimitable contrebassiste Charlie Biddle avec Normand Zubis au piano. Malheureusement, un manque d'organisation nous prive de la présence au Cornélius (Kriegoff) du groupe louisianais zadaco Rockin Doopsi and The Twisters.

Voilà donc l'essentiel de cette

programmation en espérant qu'on s'y retrouvera un peu mieux.



Le guitariste chanteur Colin James est l'invité de marque pour l'ouverture des « Nuits bleue's de jazz »

Chronique en page B-7

VIVEZ LES NUITS BLEUE'S INTERNATIONALES DE JAZZ

PRÉSENTÉES PAR MICHEL CLOUTIER LES 22, 23, 24 JUIN

SPECTACLES VIEUX-QUÉBEC jazz

Les concerts présentés dans les établissements sont gratuits et offerts à 22h30 et minuit, les trois soirs de l'événement.

Clarendon (Bar Emprise) ANDY LAVERNE et DAVE SAMUELS DUO



ANDY LAVERNE

ANDY LAVERNE Pianiste virtuose repoussant toutes les frontières du jazz en honorant toutefois la tradition de Bill Evans. Vient d'enregistrer avec Chick Corea et a travaillé avec Stan Getz, Steve Gadd, Eddie Gomez.

DAVE SAMUELS Au vibraphone et à la marimba. Présentement membre du groupe Spyro Gyra et Double Image. Une des figures des plus remarquables du jazz contemporain ayant dépassé Gary Burton.

Clarendon (Salle Baillargé) JON BALLANTYNE Meilleur espoir canadien pour le piano de jazz. Jeune pianiste qui possède une excellente technique et une assurance déconcertante.



JON BALLANTYNE

D'Orsay Restaurant Pub DIXIE BAND Groupe virtuose dixieland qui offre une musique enjouée et raffinée.

Bistro Plus VÉRITÉ MENSONGE Jeune groupe qui a comme influence le jazz britannique.

Chantautueil THE ROD ELLIAS/ DAVE HILDINGER DUO Jazz mélodique plannant, oscillant entre Bill Evans et la musique ECM.



ROD ELLIAS

Le Foyer URBAN TURBANS Ensemble homogène, énergique aux arrangements de cuivre sophistiqués.

Pizzeria d'Youville JACK PEAKER QUINTET Musicien de l'ouest canadien il offre un jazz «straight ahead» inventif.



URBAN TURBANS

Grand Dérangement (entrée B \$) KAREN YOUNG Bijou du jazz québécois cette grande vocaliste s'amène avec un produit tout à fait différent.

En collaboration avec:



Labatt Bleue

GRATUIT - L'autobus des Nuits Bleue's fera le circuit Grande-Allée rue Cartier, Vieux-Québec pour véhiculer les personnes qui voudront se rendre dans les différents bars et restaurants où se tiendront les spectacles.

Logos for 98 FM, MI 5, LE SOLEIL, CIRC 80, Michel Cloutier, ESSO, PEPSI, provigo, SIDAC du Vieux-Québec, HOTEL CLARENDON, and other sponsors.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galerias Canadière, 661-8575). Crocodile Dundee (4) 19h40. L'enfant sacré du Tibet (5) 21h20. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$3. moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Le secret de mon succès (4) 12h, 14h15, 16h35, 19h, 21h25. G. Cinéma 2: Ishtar (5) v.o.a. 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h40. G. Cinéma 3: Angel Heart (3) Dolby. 12h, 14h30, 17h, 19h30, 21h50. 14 ans. Cinéma 4: La fissure (5) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. 14 ans. Cinéma 5: Platoon (3) version française. Dolby stéréo. 13h10, 16h10, 19h10, 21h40. 14 ans. Cinéma 6: Harry et les Henderson (-) 12h30, 14h50, 17h05, 19h35, 21h40. G. Cinéma 7: Radio Days (3) version française. 13h35, 15h45, 17h50, 19h50, 21h50. G. Cinéma 8: Creepshow no 2 (-) v.o.a. 12h10, 14h25, 16h40, 19h05, 21h10. 14 ans. Prix d'entrée: \$8.; \$5.50 étudiants 14-17. \$3. âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Le nom de la rose (4) 12h, 14 ans. Manner (4) 19h. G. Mission (3) 14h30, 21h15. G. Le lendemain du crime (4) 15h. G. Chambre avec vue (3) 16h45. G. Peggy Sue s'est mariée (3) 17h, 21h. G. Hannah et ses soeurs (2) 19h. G. Prix d'entrée: \$4.; \$2.50 pour les 50 ans et plus; \$2.50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Mannequin (5) 19h15, 21h15. G. Salle 2: Freddy no 3. (5) 19h30, 21h30. 18 ans. Salle 3: Opération Chimpanzé (4) 19h15, 21h30. G. Salle 4: A la poursuite de Benji (-) 18h30, 20h30. Prix d'entrée: \$6.; \$5.50 pour 14 à 17 ans; \$3. enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Harry et les Henderson (-) Sam. 19h30, 21h30. Dim. 13h30, 19h30, 21h30. G. Salle Etchemin 2: Le secret de mon succès (4) Sam. 19h30, 21h30. Dim. 13h30, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5.; \$3.50 pour les 14-18 ans. \$2. pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). F comme fille (-) 13h35, 16h10, 18h50, 21h30. Les exploits érotiques de Johanne (-) 14h55, 17h30, 20h10. Prix d'entrée: \$5.00

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Banco (-) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. 14 ans. Salle 2: Académie de police no 4 (6) 13h45, 15h45, 17h45, 19h45, 21h45. G. Salle 3: Chambre avec vue (3) 14h, 16h30, 19h, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 pour les 14-17 ans; \$3. âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Le sixième jour (4) 19h, 21h. G. Salle 2: Beverly Hills Cop 2 (4) v.o.a. 19h15, 21h30. Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6.; \$5.50 14-17 ans pour chaque salle; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: The Untouchables (3) 70mm. Dolby Stereo. 13h30, 16h, 18h30, 21h. 14 ans. Laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 2: Beverly Hills Cop 2 (4) 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h30. Laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 3: The Witches of Eastwick (-) 13h45, 16h15, 18h45, 21h15. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6.; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. pour les enfants et âge d'or.

CINE-PARCS BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1: Mannequin (5) Jumpin' Jack Flash (5) 14 ans. Ecran no 2: Académie de police 4 (6) Cobra (6) 14 ans. Ecran no 3: L'enfant sacré du Tibet (5) Ferris Bueller (4) G. DE LA COLLEGE (831-0778). Ecran no 1. Le contrat (3) Teen Wolf (6) en français. 14 ans. Ecran no 2. Crocodile Dundee (4) Top Gun (5) G. Ouverture à 19h30. La projection est au cré-

puscule. Prix d'entrée: \$5.; \$1. pour les enfants de 6 à 13 ans; gratuit pour les 5 ans et moins.

SPECTACLE

LE CIRQUE VARGAS. Une toute nouvelle édition. Jusqu'au 24 juin aux Galeries Chagnon et du 25 juin au 1er juillet aux Galeries de la Capitale. Prix d'entrée: \$9. à \$17.50; \$4. à \$11. pour les enfants.

KAREN YOUNG et the young latin's, afro-jazz cubain. Ce soir, demain et mercredi 22h. Théâtre le Grand Dérangement, 30 rue Saint-Stanislas. Prix d'entrée: \$8.

BAL MUSETTE avec Carole Légaré accompagnée de Michel Poulin à l'accordéon. Aujourd'hui, demain et mercredi à midi à l'Agora de la Bibliothèque Gabrielle-Roy.

VERNISSAGE

PARCS CANADA, dans la salle d'exposition, 3 rue Buade. Tous les jours 10h à 18h. Sam. Dim. 10h à 17h. L'Enracinement ou le Canada de 1700 à 1760. Se termine le 1er juin. Québec en trois dimensions. Se termine le 15 octobre. Vernissage ce soir 17h et rencontre d'information sur l'exposition.

RÉUNION

Commission scolaire Beauport, 643 du Cénacle, Beauport. Comité exécutif long, ce soir 19h30.

Centre International des Femmes, Québec. Réunion d'information sur un programme de jumelage pour des réfugiés venant d'Afrique, d'Amérique Centrale et du Sud-Est Asiatique. Ce soir 19h30 C.I.F.O., 265 de la Couronne, local 250. Rens: 524-4982.

CONFÉRENCE

Les Lundis en tout cœur. Ce soir 19h30. Sujet: L'humour... une heureuse habitude!!! Motel universel, 2300 chemin Sainte-Foy, salle no 1. Rens: Louis-Armand Côté 692-3688.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE ET CHAPELLES D'ART

Pendant la durée du Festival, le public peut voir des expositions de 13h30 à 15h30 tous les jours. À la Chapelle Historique du Bon-Pasteur: oeuvres de Denis Beaulieu et Mario Sépulcre; à la Chapelle de Notre-Dame-des-Anges, Hôpital général de Québec: Oeuvres de Pierre Lussier et Marius Dubois. Billes: \$12. en soirée; \$8. en matinée; \$6. en soirée pour les étudiants; \$4. en matinée pour les étudiants.

Ce soir 20h30: Les Violons du Roy. Au programme: Bach. Solistes: la violoniste Nicole Trocier, le flûtiste André Papillon, le hautboïste Philippe Magnan et le claviciniste Richard Paré. Chapelle du Vieux Monastère des Ursulines, 12 rue Donnacona.

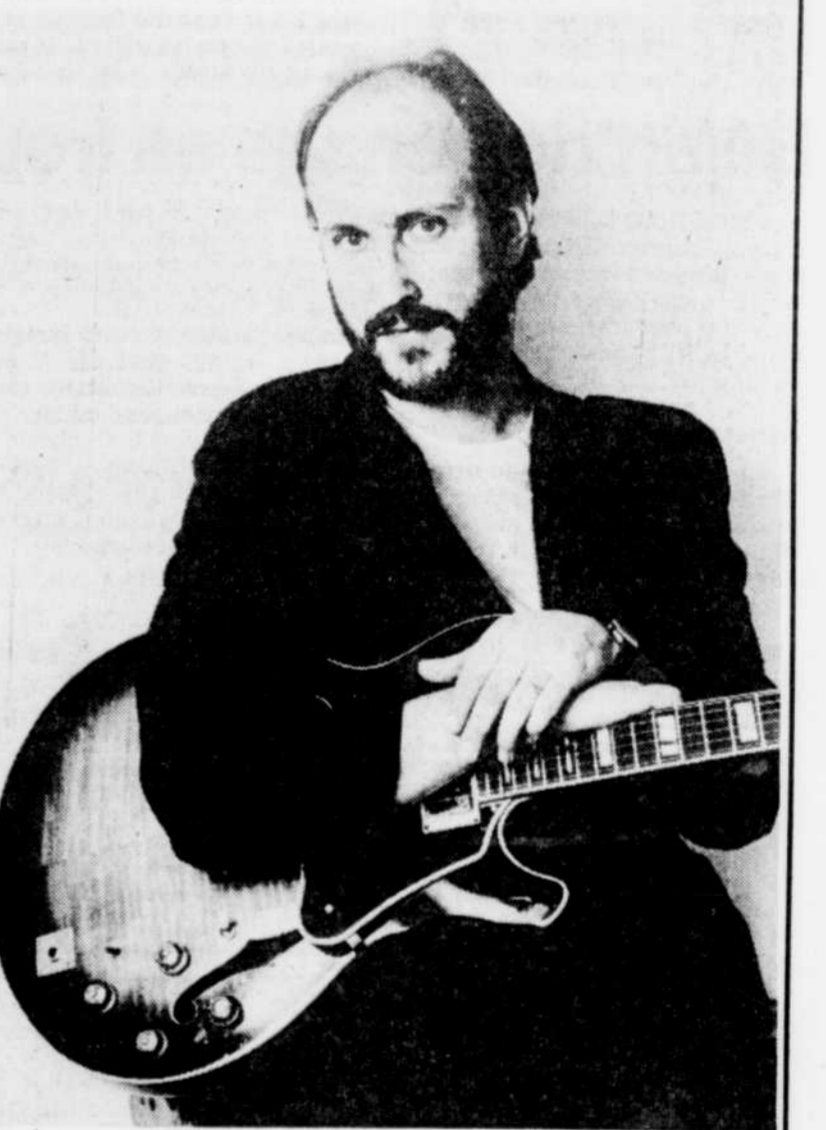
MARCHÉ AUX PUCES

Comptoir d'économie familiale de Beauport. Changement d'horaire pour la saison estivale. Jusqu'au 8 septembre, il sera ouvert les lundis, mardis et mercredis de 13h30 à 15h30 et les mardis de 19h à 21h. Le comptoir est situé au 2130 ave de l'Erable, Giffard. Rens: 663-2194.

LES NUITS BLEUES

Tous les soirs de 17h à 20h, le groupe Dixieland offre une animation en se baladant sur les trois artères de l'événement. Ce soir 22h: John Scofield, guitariste. Institut Canadien, 42 rue Saint-Stanislas. Prix d'entrée: \$15. Ce soir 22h: Slim Williams, jazz funk, rythm and blues. Aussi, Colin James, guitariste. Scène Esso, terrain du libre service Esso, angle de la rue Cartier et boul. Saint-Cyrille.

En cas de pluie: Implantthéâtre. Aussi spectacles dans divers établissements à 22h30 et minuit: Bar Aïnsi soit-il: Colin James, guitariste. Le graffiti: Charlie Biddle, contrebasse. Merlin: Slim Williams, jazz funk, rythm and blues. Pizzeria d'Youville: Guy Delvillano, blues traditionnel. Cornélius: Rockin Doopsi and the Twisters, rythme creole louisianais. Zanzibar: Le quintet Jacques Bourget, jazz local québécois. Clarendon (Bar Emprise): Andy Laverne et Dave Samuels Duo, pianiste. Aussi Dave Samuels, vibraphone et marimba. Clarendon (salle Baillargé): John Balantyne, pianiste de jazz.



Pour bien marquer le début des «Nuits Bleue's», le guitariste John Scofield sera ce soir, à l'Institut Canadien.

A SURVEILLER

Bien vieillir

L'Association québécoise de gérontologie organise un voyage d'étude «Bien Vieillir» pour le Congrès International de Gérontologie qui se tiendra en Angleterre-Ecosse du 12 au 27 septembre. Comme les places sont limitées, il est nécessaire de réserver immédiatement en appelant Jeannine R Guay (688-0514) ou Raymonde Guay (525-4585).

Week-end santé

L'Agira de Québec propose un week-end de relaxation pour apprendre à maîtriser et conserver son corps jeune grâce à des exercices psycho-corporels. Animation: Daniel Demers. Samedi et dimanche de 10h à 17h. Au 370 Canadière. Coût: \$20. Réservations: 524-8971.

Les Albert

Les Albert du Québec et du Nouveau Brunswick iront rencontrer les Albert du Maine et des Etats de la Nouvelle Angleterre. Le rendez-vous est fixé au 6 septembre au centre civique de Augusta Maine. Un autobus partira de Hull et un autocar de Québec. Pour des renseignements supplémentaires: Association des Albert d'Amérique Inc. 2964 rue Summerside, Sainte-Foy. G1W 2G1. Rens: 653-8124.

Point de mire sur les disques des musiciens du Festival d'été

Comment expliquer par les mots ce qui, forcément, ne s'explique bien que dans et par la musique? Et pourtant.



JAZZ
par
Léonce GAUDREULT

Aujourd'hui, plus que d'habitude, l'émotion m'envahit. La faute à Archie Shepp et Horace Parlan qui tournent sur la table. Histoire de se préparer à leur venue prochaine au Petit Champlain dans le cadre du Festival d'été de Québec.

Le plaisir aussi de quitter un moment les salles obscures et mystérieuses de cinéma pour entrer demain dans les trois «Nuits bleues de jazz». Il a été impossible de mettre la main sur le dernier John Scofield ou faute de ne pas être encore au disque compact, pas davantage accessible le disque des Denon CD Players qui viennent au festival de Michel Cloutier avant de se rendre au Festival de jazz de Montréal.

Donc, le focus portera presque essentiellement sur des disques de musiciens venant à Québec, au Festival d'été de Québec.

Un grand quelqu'un

ARCHIE SHEPP, Live «On Broadway» (Soul Note SN 1122). **ARCHIE SHEPP**, Down Home New York (Soul Note 1102 - Dist. Fusion). Ce grand esthète au souffle puissant et libre comme le free jazz dans lequel il s'éclate encore fréquemment vient bientôt s'installer pour trois soirs au Petit Champlain avec le pianiste Horace Parlan. C'est donc davantage avec la période classique du jazz qu'il va entretenir un auditoire qui lui fera très certainement une fête. Il saura tout de même, rassurons-nous, souffler quelques notes coltraniennes comme il le fait quelquefois sur les deux

seuls disques qu'on lui connaît avec Parlan. Malheureusement, le distributeur américain qui faisait venir ces enregistrements (Steeple Chase Records) du Danemark a abandonné les affaires, m'informe un disquaire. Mais on aura tout de même accès à leurs concerts live.

Sa discographie est énorme et variée. Son tout dernier disque *Live on Broadway*, cité plus haut, est un bijou. Très cool sur un *St. James Infirmary*, il s'abandonne totalement, devient presque convulsif dans de brefs moments, sur *Giant Steps* de John Coltrane, sa figure mythique. Et le pianiste Georges Cabrel est aussi un remarquable architecte au service de Shepp. En particulier dans *A Night in Tunisia* de Gillespie.

Pour ce qui est de l'autre disque *Down Home New York*, toute la richesse est concentrée dans son interprétation de *Round About Midnight* de Monk. Il superpose d'autres plaisirs à ceux déjà offerts par un autre grand sax ténor, Dexter Gordon.

Merrill, Lacy, Kronos et Glass

HELEN MERRILL, Music Makers (Owl Records 044 - Dist. Fusion). A chaque fois que cette chanteuse américaine décide d'aller voir le monde pour lui offrir une nouvelle floraison, c'est le coup de cœur. Comme ce fut déjà par exemple avec le trompettiste Clifford Brown (en 1954) ou avec le saxophoniste Pepper Adams (79), la sortie de son dernier disque avec le pianiste Gordon Beck, le saxophoniste Steve Lacy et le violoniste Stéphane Grappelli fut un soleil au cœur de l'hiver.

Un charme évident sur disque dont on pourra découvrir une autre facette lorsqu'elle viendra au Petit Champlain lors du Festival d'été de Québec. Comme pour le Shepp précédent, c'est son interprétation du *Round About Midnight* qui est la pièce maîtresse du disque. Littéralement sous le charme avec cette voix au creux du cœur. On décroche toutefois un court moment lorsqu'elle interprète *A tout choisir* dans une prononciation française qui aurait pu être plus convaincante si elle avait mis un après-midi de plus de travail.

Si le pianiste Beck est agréablement actif sur l'ensemble de l'enregistrement, comme l'est avec doigt Grappelli sur l'une des faces du microsillon, Lacy n'est présent de manière significative que sur la pièce de Monk.

STEVE LACY, Only Monk (Soul Note SN 1160). Ceux qui dégustent avec raison tout ce qui sort de cet invraisemblable saxophoniste peuvent se rattraper et mettre sans crainte l'oreille à un Monk sensible et intérieurisé comme jamais. Graveure toute récente tirée d'un enregistrement de 1985 en Italie. Il est seul, en conversation intime avec son sax soprano. Pour initiés.



«Steve Lacy Only Monk» une conversation intime du musicien avec son saxophone

KRONOS QUARTET, Glass, Hendrix, etc. (Nonesuch Digital 9 79111-1-F). Parfois, des musiciens de jazz sont invités à jouer avec des ensembles de musique classique. Avec cet orchestre de chambre de San Francisco, ce sont les musiciens classiques qui explorent eux-mêmes les univers musicaux de leurs contemporains, aussi bien le jazz, comme ils l'ont fait si bien en nous donnant un disque sublime des oeuvres de Thelonious Monk, que le rock de Jimi Hendrix ou la musique minimaliste de Philip Glass, comme ils le montrent dans ce dernier disque qui devrait être une bonne illustration de ce qu'ils donneront en concert aussi bien au Festival de jazz de Montréal qu'au Festival d'été de Québec.

La brève version que le Kronos donne de *Purple Haze* nous renvoie à l'interprétation même de Hendrix avec un engouement renouvelé. Tensions dans les accords, riches dissonances, tant chez Hendrix que dans le remarquable Quatuor à corde no 8 de Peter Sculthorpe. Un très beau voyage exploratoire complété par une composition de Philip Glass

qui, incidemment, sera au Vieux-Port de Québec en fin de semaine prochaine, précédant le concert de Michel Rivard.

PAOLO CONTE, Sotto le stelle del jazz (Chant du Monde LDX 74850). Il fallait bien que ce crooner italien, dont les disques s'arrachent de ce côté-ci de l'Atlantique comme des petits fours, soit invité par les festivals de Montréal et de Québec. Peu importe qu'on ne comprenne pas l'italien, sa musique nous est familière. Un mélange de jazz, avec des intonations d'un Tom Waits javelisé par la culture yuppéenne et des sonorités rappelant celles de Kurt Weill.

On aimerait bien comprendre, mais les maisons de disque, aussi bien Le Chant du Monde qu'Audio-gram ne daignent nous en donner le texte, pas plus qu'ils disent un mot des musiciens. Tout n'est que pour ce Paolo Conte qui, faut bien le reconnaître, sait créer un climat bien chaleureux sans toutefois déranger personne, contrairement par exemple à un Archie Shepp. Derange-nous monsieur Shepp.

VIVEZ LES NUITS BLEUES

INTERNATIONALES DE JAZZ

PRÉSENTÉES PAR
MICHEL CLOUTIER
LES 22, 23, 24 JUIN

SPECTACLES
RUE CARTIER
blues

Les concerts présentés dans les établissements sont gratuits et offerts à 22h30 et minuit, les trois soirs de l'événement.

Bar Ains soit-il

COLIN JAMES

Guitariste au jeu moderne et intelligent.

COLIN JAMES



Pizzeria d'Youville

GUY DELVILLANO

Ensemble de blues traditionnel d'une grande aisance à faire vibrer son public.

Merlin

SLIM WILLIAMS

Présente un jazz funk, rhythm and blues renforcé par une excellente présence sur scène.

Zanzibar

LE QUINTET

JACQUES BOURGET
Figure dominante du jazz local québécois.

Le Graffiti

CHARLIE BIDDLE

«King of the swings» à la contrebasse. «Entertainer» sans pareil.

19h30 22h30

CONCERTS EXTÉRIEURS

Les concerts présentés à l'extérieur sont gratuits et débuteront à 20h.

22 juin 1987

Lieu: Scène ESSO — terrain du libre service Esso situé à l'angle de la rue Cartier et du boulevard Saint-Cyrille.

En cas de pluie: Implants théâtre, 2 rue Crémazie

Deuxième partie:

ANANDA

Groupe qui nous offre un jazz latin au style nouveau à l'approche différente. Il s'apparente à Weather Report.

24 juin 1987

Lieu: Jardins de l'Hôtel de Ville
En cas de pluie: Institut Canadien

Artistes:

THE CD PLAYERS
Orchestre de jazz acoustique «all star». Offre un jazz plus traditionnel inspiré du bebop.

Le groupe est composé de: **Randy Brecker** — trompettiste virtuose. A collaboré avec Stevie Wonder, Stevie Winwood, George Benson, Paul McCartney et les Brecker Brothers.

Eliane Elias — Clavériste et vocaliste hors-pair. A travaillé avec Steps Ahead et The Mingus Dynasty.

Peter Erskine — Batteur d'un style particulier. A joué avec Steps Ahead, Weather Report, Maynard Ferguson, Stan Kenton Big Band.

Marc Johnson — Un des contrebassistes les plus populaires de l'heure. Il a collaboré avec Bill Evans, Stan Getz, Toots Thielemans.

Billy Wallace — Saxophone ténor. Nouveau talent qui a travaillé avec Low Tabackin, Eddy Gomez, John Scofield.

23 juin 1987

Lieu: Scène au centre de la Grande-Allée

En cas de pluie: Endroit Le cabaret Loewes Le Concordo

Artistes:

Première partie: **MILI**

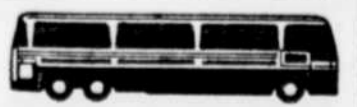
Voix raffinée de l'Argentine. Personnalité vocale peu commune. Ajoute du piquant et du charme à chaque performance. Elle a travaillé sur des concerts avec Stan Getz et Tania Maria.

En collaboration avec:



«Labatt Bleue»

GRATUIT — L'autobus des Nuits Bleues fera le circuit Grande-Allée rue Cartier, Vieux-Québec pour véhiculer les personnes qui voudront se rendre dans les différents bars et restaurants où se tiendront les spectacles.



98 fm, MI5 Télé 4, LE SOLEIL, CRC 80, Michel CLOUTIER, Esso, provigo, SIDAC du Vieux-Québec, quebec

les commerçants participants de la rue Cartier



Le Soleil, René St-Pierre
Michel Rivard donnera un spectacle au Vieux-Port.

Offrez-vous une VRAIE SORTIE

BENJI EST DE RETOUR!
Dans l'aventure la plus excitante de sa vie!
WALT DISNEY PRESENTE
à la poursuite de BENJI
VERSION FRANÇAISE DE CAMP
GALERIES CAPITALE 1301 Boul. des GALERIES 629-7435
PRIX SPÉCIAUX: Enfants et Age d'Or: 3\$, Adultes et Adolescents: 3,50\$
Lun.: 18h30 et 20h30, Mar., Mer. des 12h40

OPÉRATION CHIMPANZÉ
Avec MATTHEW BRODERICK
Lun.: 19h15 et 21h30, Mar. et Mer. des 12h45
GALERIES CAPITALE 1301 Boul. des GALERIES 629-7435

Mannequin
Lun.: 19h15 et 21h15, Mar. et Mer. des 13h15
GALERIES CAPITALE 1301 Boul. des GALERIES 629-7435

FREDDY 3
LES GRIFFES DU CAUCHEMAR
Lun., Mar.: 19h00 et 21h00, Mer. des 13h00
GALERIES CAPITALE 1301 Boul. des GALERIES 629-7435

DALIDA le Sixième Jour
Lun., Mar.: 19h00, Mer. des 13h00
PLACE QUÉBEC 5 PLACE QUÉBEC 525-4521

THE UNTOUCHABLES
Lun., Mar.: 13h45, 16h00, 18h30, 21h00
STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

THE WITCHES OF EASTWICK
Lun., Mar.: 13h45, 16h15, 18h45, 21h15
STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

EDDIE MURPHY BEVERLY HILLS Cop II
Lun., Mar.: 13h00, 15h05, 17h10, 19h15, 21h30
STE-FOY 2500 Boul. LAURIER 656-0592

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

PLATOON
GAGNANT DE 4 OSCARS
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

RADIO DAYS
WOODY ALLEN
PLACE CHAREST 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

Chambre avec Vue...
GAGNANT DE 3 OSCARS
LE PARIS PLACE ST-JOHN 544-0801

ANGEL HEART
Robert DeNiro
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

POLICE ACADEMY 4
VERSION FRANÇAISE
LE PARIS PLACE ST-JOHN 544-0801

HARRY
LA SCIENCE L'AFFIÈRE, BIGFOOT N'EXISTE PAS
PLACE CHAREST CINÉMA LIDO 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

ishtar
DUSTIN HOFFMAN WARREN BEATTY ISABELLE ADJANI
VERSION ORIGINALE
PLACE CHAREST 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

SUCCESS
MICHAEL J. FOX
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST CINÉMA LIDO 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

BANCO
BURT REYNOLDS
LE PARIS PLACE ST-JOHN 544-0801

GREEPSHOW 2
VERSION ORIGINALE
PLACE CHAREST 20 FMT ET BOUL. CHAREST 525-4716

L'ENFANT SACRÉ DU TIBET
EDDIE MURPHY
VERSION FRANÇAISE
CANADIENNE 115 BOUL. CHAREST 525-4716

DUNDEE
DRÔLE! DRÔLE!
VERSION FRANÇAISE
CANADIENNE 115 BOUL. CHAREST 525-4716

ÉCONOMIE

Imprimerie et édition ou l'art de faire des piastres

Les secteurs industriels de l'imprimerie et de l'édition ont été les plus payants, avec un rendement annuel moyen de 21,13 pour 100, entre 1976 et 1985, selon des chiffres de Wood Gundy et l'Association des banquiers canadiens.

Ce rendement correspond, selon les services d'études de l'association des banquiers, au revenu pouvant être distribué aux actionnaires titulaires d'actions ordinaires, divisé par le total de l'avoir des actionnaires, y compris les bénéfices non répartis et les réserves.

Cette information est contenue dans le dernier bulletin de l'ABC. Elle permet également de constater « que les banques à chartre canadiennes ont inscrit un rendement moyen annuel de l'avoir des actionnaires de 15,47, pour se classer au septième rang de tous les secteurs industriels, durant la même période ».

L'hôtellerie et la restauration se sont classées au second rang avec 19,42. L'équipement de bureau a offert un rendement de 17,16, les services publics et le gaz de 16,88, les pipelines de 16,07 et les commerces divers de 15,57.

En terme de croissance, les banques canadiennes ont relativement bien fait, au deuxième trimestre, alors que leurs actifs ont augmenté à \$426 milliards, en hausse de 5,6 pour 100 par rapport à la même période de 1986.

Durant cette période, les bénéfices des huit banques canadiennes ont toutefois marqué un temps d'arrêt pour se situer à \$487 millions, en baisse de 4,6 pour 100 par rapport à l'année dernière et de 15,9 pour 100 par rapport au trimestre précédent.

Cette chute peut être attribuée à la décision des banques d'appliquer la comptabilité de caisse pour leurs prêts au Brésil, qui a décidé de suspendre temporairement le paiement des intérêts sur sa dette. Les banques ont décidé ainsi de ne pas tenir compte dans leur comptabilité de ces intérêts théoriquement « à recevoir ».

Des chèques de la RRQ partout

La Régie des rentes du Québec verse des contributions à chaque mois à plus de 30,000 contribuables demeurant à l'extérieur du Québec, dont 7,000 dans 93 pays autres que le Canada.

Cette situation que l'on relève dans le dernier bulletin de la Régie des rentes du Québec nous offre l'occasion de rappeler que ces rentes, tout comme la pension de base du fédéral, sont payables la vie durant à leurs bénéficiaires, contrairement au supplément de revenu, même s'ils décident d'aller vivre à l'étranger.

Les rentes de la RRQ, en effet, sont des montants que les bénéficiaires ont mérité au terme de plusieurs années de contribution au régime. De ce fait, les rentes se comparent aux pensions payées par les entreprises, à leurs travailleurs retraités.

Les 23,840 rentes que l'organisme provincial verse dans d'autres provinces canadiennes représentent 3,7 pour 100 de toutes les rentes payables par la RRQ.

De ce nombre, 69,7 pour 100 sont versées à des retraités, 28,3 pour 100 à des conjoints survivants et deux pour 100 à des personnes invalides. Près de \$19 millions sont ainsi versés chaque mois, selon une compilation de la Régie dont fait état le dernier bulletin.

En ce qui concerne les 7,000 personnes demeurant dans 93 pays différents et qui reçoivent un chèque de rente mensuel, il s'agit de retraités dans 73,7 pour 100 des cas, de conjoints survivants dans 21,1 pour 100 des cas et de personnes invalides pour le reste.

Japon-É.-U. : conflits

BOSTON (AFP) - Les États-Unis et le Japon ont presque surmonté leur différend sur le commerce des semi-conducteurs, mais d'autres conflits commerciaux risquent d'éclater entre les deux pays, a affirmé un haut responsable américain.

La politique commerciale plus dure suivie par Washington « signifie que nous aurons probablement plus de confrontations avec les Japonais à l'avenir », déclare M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président Reagan pour le Commerce, dans une interview qu'a publiée, la semaine dernière, le « Christian Science Monitor » (Boston).

Parmi les « problèmes » commerciaux notamment cités figurent les produits agricoles, le tabac et la participation des firmes américaines d'ingénierie à la construction de l'aéroport géant japonais de Kansai.

Les risques du « Big Bang »

Voyage vers l'inconnu pour les manipulateurs d'argent

Arthur Trebilcock serait-il encore vivant qu'il songerait peut-être à placer ses épargnes dans une boîte en fer blanc qu'il enterrerait au plus profond de son jardin.

textes de Brenda DALGLISH de la Presse canadienne

Trebilcock dirigeait la Bourse de Toronto, au cours des années 30, époque au cours de laquelle éclatèrent les scandales financiers qui expliquèrent la chute brutale des marchés, en 1929, désastre qui fut à l'origine de la Grande Dépression.

À l'heure actuelle, les mesures prises par Trebilcock et ses contemporains pour qu'un tel désastre ne se reproduise jamais plus semblent caduques.

Le monde des manipulateurs d'argent semble s'être lancé dans un voyage vers l'inconnu. Le Canada et les autres puissances économiques sont sur le point d'abandonner

le système financier traditionnel hérité du passé et créé dans le sillon des leçons tirées de la Grande Dépression.

Participent à cette nouvelle aventure: les banques, fiducies et compagnies d'assurances, les courtiers en valeurs et leurs clients, en réalité toute personne possédant un compte bancaire, un REER, une police d'assurance ou un régime de retraite.

À l'époque de Trebilcock, la Bourse de Toronto et autres régulateurs des marchés financiers avaient adopté des règles très strictes, dans l'espoir de mettre fin aux abus qui contribuèrent au crash de 1929.

Ainsi, ils augmentèrent la valeur du dépôt des investisseurs, c'est-à-dire le pourcentage réclamé de l'investisseur à l'achat d'un paquet d'actions.

Avant le crash de 1929, les investisseurs pouvaient souvent emprunter jusqu'à 90 pour 100 de la

valeur des actions acquises, ce qui a fortement contribué à l'effondrement du marché, selon les économistes de l'époque. Dans les années ultérieures, les bourses portèrent ce dépôt à quelque 50 pour 100 de la valeur des actions transigées.

Les hommes politiques

À la même époque, les hommes politiques canadiens et ceux de la majorité des pays occidentaux créaient un système financier reposant sur les « quatre piliers » traditionnels des services financiers: banques, sociétés de fiducie, courtiers en valeurs et compagnies d'assurances.

Ils voulaient prévenir les risques que représentent les pratiques commerciales douteuses, les conflits d'intérêts et les mêmes capitaux mélangés à différentes sautes de façon à ce qu'on en perd parfois la trace.

En premier lieu, on interdit aux banques de faire double emploi comme courtiers en valeurs. Avant cette réglementation, la Banque de Montréal, par exemple, était une des plus importantes agences de courtage en valeurs au Canada.

À mesure que les souvenirs associés à la Grande Dépression se sont évanouis dans l'oubli, toutefois, les institutions financières ca-

nadiennes réclamèrent de nouveau de pouvoir diversifier leurs activités.

Les distinctions entre les quatre types d'établissements financiers commencent donc à se diluer: les banques obtiennent de pouvoir vendre des hypothèques et les sociétés de fiducie commencent à contracter des prêts commerciaux.

Au Canada, l'ancien système a été définitivement abandonné en décembre dernier lorsque les gouvernements d'Ottawa et de l'Ontario annoncèrent que les quatre piliers de nos institutions financières pourraient dorénavant opérer dans chacun des secteurs financiers qui étaient auparavant bien définis pour chacun d'entre eux, à quelques rares exceptions près. Ainsi, les banques ne pourront toujours pas vendre des assurances.

La nouvelle réglementation, baptisée le « Big Bang » par l'élite de la finance, entrera en vigueur le 30 juin.

Une réforme qui devra protéger les citoyens

Avec la disparition de l'ancien système financier au Canada, le 30 juin, les responsables de la réglementation devront mettre en place des structures pour protéger le consommateur.

Ainsi, divers scénarios ont été suggérés pour illustrer les conflits d'intérêts et abus susceptibles de se produire.

Prenez le cas d'un important manufacturier de pièces d'ordinateurs qui a contracté des prêts totalisant plusieurs millions de dollars avec la banque A. Le manufacturier connaît des problèmes de liquidités et la banque A fait pression pour qu'il rembourse ses prêts en lançant une émission d'actions pour toucher le numéraire indispensable. Pourquoi ce manufacturier ne lancerait-il pas son émission d'actions par l'entremise d'une maison de courtage considérée comme une filiale à part entière de la banque A? Envers qui, dans un tel cas, la maison de courtage doit-elle être loyale? Son propriétaire, la banque, ou ses clients à qui elle vend les actions? La maison de courtage sera-t-elle aussi méticuleuse, en formulant ses recommandations aux investisseurs, qu'une concurrente n'ayant aucun lien avec la banque A. Dans ce cas précis, la nouvelle réglementation n'introduit-elle pas une part de risques plus grande dans notre système financier?

Le danger des transactions réalisées entre deux compagnies partageant des intérêts communs repose

sur le « manque d'objectivité » qui prévaudra au moment de fixer le prix et les modalités de l'entente, souligne une étude du gouvernement fédéral.

Contrôles proposés

C'est avec de tels exemples d'abus en perspective qu'Ottawa se propose d'interdire certains types de transactions, de mettre en place des instruments de contrôle pour bien encadrer certaines institutions et pour les obliger à divulguer toutes les rémunérations et commissions versées dans le cadre de transactions entre deux compagnies partageant des intérêts communs.

Le gouvernement fédéral est inquiet également de constater que des compagnies n'oeuvrant pas dans le domaine de la finance acquièrent des institutions financières.

Tom Hockin, ministre d'État aux Finances, à Ottawa, croit fermement qu'il est plus prudent que les institutions financières soient indépendantes.

Dans cette optique, Ottawa a l'intention d'imposer des restrictions sur les holdings mixtes finances-industries et d'en limiter la croissance. Le gouvernement veut également empêcher la formation de nouveaux holdings de ce type.

Demain: un supermarché financier



Jean-René Halde
Monsieur Guy Bernier, président du Conseil d'administration de Culinar inc., est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean-René Halde à titre de président et chef de la direction, à compter du 1er juillet.

Au moment de sa nomination, il était président et chef de la direction d'Atlantique Image et Son inc. Il avait été précédemment président et chef de la direction du groupe Métro-Richelieu inc. de 1979 à 1983.

Il est membre des Conseils d'administration du Groupe Vidéotron ltée, d'Atlantique Image et Son inc., de Lévesque, Beaubien et Compagnie inc. et d'Unigeco inc.

Culinar inc., qui compte 5 300 employés, est une entreprise vouée à la transformation et la distribution de produits alimentaires à travers le Canada et une partie des États-Unis. Elle œuvre également dans la restauration et l'importation de produits alimentaires.

L'entreprise est constituée de quatre Groupes: Groupe Pâtisserie et Confiserie (Vachon, Aliments Vachon, Stuart); Groupe Restauration (Pacini, Croissant + Plus, A&W, Place Desjardins); Groupe Produits secs (Grissold, Viau, Lido, Unico); Groupe Produits réfrigérés (Anco, Taillefer).

Les Golf '87



Venez les voir de près.

Faites un essai sur route dès aujourd'hui.

et recevez gratuitement 10^e d'essence

Automobiles Langlois

6090, boul. Ste-Anne
l'Ange-Gardien, Que.
G0A 2K0

822-0671

PORTEFEUILLE REA				INDICES RCMP				DATE				GÉNÉRAL				MANUFACTURIER				SERVICES				
								12-06				1577.83				1726.78				1471.01				
								19-06				1546.29				1664.76				1461.33				
Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 19-06-87	Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 19-06-87	Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 19-06-87	Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 19-06-87	Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 19-06-87	Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 19-06-87	
ABCourt 85	150	\$ 7.00	\$ 8.00	\$ 8.00	Fiducie du Québec 87	50	\$ 7.00	\$ 7.25	\$ 6.75	LGS Conseil, en Inform. 86	75	\$ 3.75	\$ 3.40	\$ 3.35	Services Tech. Infor. STI 86	100	\$ 3.00	\$ 2.65	\$ 2.60	Shermag 86	100	\$ 5.25	\$ 5.50	\$ 5.50
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2.00	\$ 3.05	\$ 3.25	Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 17.00	\$ 17.37	Location Intercan 86	75	\$ 2.00	\$ 1.13	\$ 1.00	Simard Beauty Inc. 86	100	\$ 13.75	\$ 18.75	\$ 18.50	Sico 85	100	\$ 4.50	\$ 4.90	\$ 4.90
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.40	\$ 4.35	Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.25	\$ 7.50	Logibec 86	100	\$ 2.00	\$ 4.35	\$ 4.45	Simon Leclair Inc. 86	100	\$ 3.30	\$ 3.50	\$ 3.20	Socanav 86	50	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 7.00
ADS Associés 86	100	\$ 5.00	\$ 3.90	\$ 3.85	Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.75	\$ 8.63	Logistec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 6.75	\$ 6.63	Socanav 86	50	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 7.00	Sodarcab 86	50	\$ 6.00	\$ 5.87	\$ 5.50
A.Lambert Inter 86	100	\$ 5.00	\$ 2.95	\$ 2.90	Foresec 86	75	\$ 4.00	\$ 3.35	\$ 3.50	Loisirs Fletcher 86	100	\$ 3.50	\$ 4.95	\$ 4.95	Sodarcab 86	75	\$ 6.75	\$ 9.00	\$ 9.00	St H Telecom 86	75	\$ 7.50	\$ 7.00	\$ 6.87
Aliment, Couche Tard 86	100	\$ 2.25	\$ 3.95	\$ 3.90	Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 3.35	\$ 3.50	Loumerv ord. 85	100	\$ 2.00	\$ 2.10	\$ 2.02	Studio André Perry 86	100	\$ 3.50	\$ 3.75	\$ 3.75	Sumabus Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.50
Atlantic Images et Son 86	150	\$ 2.00	\$ 3.80	\$ 3.50	Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 6.50	Loumerv ord. 85	100	\$ 4.50	\$ 2.10	\$ 2.02	Sumabus Inc. 86	75	\$ 7.25	\$ 6.00	\$ 6.50	Summer Sports 87	100	\$ 5.00	\$ 4.75	\$ 4.50
Amisco 86	100	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 4.80	Groupe Centrex 86	75	\$ 4.00	\$ 5.55	\$ 5.13	Mafort 84	75	\$ 0.75	\$ 1.35	\$ 1.32	Tapis Peerless 87	75	\$ 5.92	\$ 7.87	\$ 8.13	Taurus Chaussures Inc. 86	75	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 6.38
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.20	\$ 1.22	Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 5.50	\$ 5.38	Mafort 86	75	\$ 0.75	\$ 1.35	\$ 1.32	Techmire Ltée 85	150	\$ 4.00	\$ 1.70	\$ 1.85	TEE COM Electronics Inc. 86	100	\$ 1.60	\$ 7.00	\$ 6.87
Artopex 85	150	\$ 5.00	\$ 10.00	\$ 10.50	Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 3.40	\$ 2.80	McNeil Mantha 84	150	\$ 1.50	\$ 5.63	\$ 5.75	Teinturiers Hubbard 86	100	\$ 5.00	\$ 2.65	\$ 2.65	Pathonic 84	100	\$ 5.00	\$ 9.88	\$ 9.88
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 10.63	\$ 10.00	Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 8.63	\$ 8.75	M-Corp 85	100	\$ 7.38	\$ 13.88	\$ 13.63	Tembec 86	50	\$ 8.00	\$ 8.75	\$ 7.87	Telemédia 86	50	\$ 6.00	\$ 8.00	\$ 7.75
Auterger des Gouverneurs 86	100	\$ 6.50	\$ 4.30	\$ 4.30	Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 3.60	M-Corp 86	100	\$ 14.25	\$ 13.88	\$ 13.63	Tembec 86	75	\$ 4.75	\$ 5.00	\$ 5.00	Textiles Dionne 86	100	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 4.15
Autoparc 86	100	\$ 4.50	\$ 3.50	\$ 3.55	Grp. Immobilier Grilli 86	50	\$ 9.00	\$ 10.88	\$ 10.75	Mémoire Data 85	50	\$ 6.00	\$ 10.00	\$ 9.88	UAP Inc. 84	100	\$ 17.50	\$ 34.25	\$ 33.63	Unigeco B 85	100	\$ 6.00	\$ 10.25	\$ 10.00
Avcorp 86	75	\$ 5.00	\$ 10.25	\$ 10.13	Gr. Jean Coutu Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 9.38	\$ 9.25	Mémoire Data 86	150	\$ 7.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	50	\$ 6.25	\$ 5.25	\$ 4.95
Banque d'Épargne 83 (2-1)	100	\$ 9.25	\$ 18.50	\$ 18.25	Groupe Kaufel 85	150	\$ 2.00	\$ 10.50	\$ 10.50	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Banque Nationale 85 (2-1)	50	\$ 9.25	\$ 13.63	\$ 14.75	Groupe Kaufel 86	75	\$ 6.25	\$ 10.50	\$ 10.50	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Banque Nationale 86 (2-1)	50	\$ 14.12	\$ 13.63	\$ 13.38	Groupe LaCroix 85	150	\$ 3.50	\$ 2.40	\$ 2.30	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Banque Royale 86	100	\$ 4.00	\$ 3.25	\$ 3.35	Grp. La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 15.75	\$ 14.63	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Bastien Inc. 87	100	\$ 5.00	\$ 3.00	\$ 3.38	Grp. La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 15.75	\$ 14.63	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 6.00	\$ 5.63	Groupe Pétrolier Olico 86	100	\$ 4.50	\$ 3.45	\$ 3.40	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 3.35	\$ 3.45	Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 4.00	\$ 6.25	\$ 6.50	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Bois Franc Royal 86	75	\$ 6.50	\$ 2.40	\$ 2.60	Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 6.13	\$ 6.38	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Bombardier B 85	50	\$ 13.75	\$ 24.75	\$ 24.13	Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 13.00	\$ 13.00	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Bombardier B 86	100	\$ 5.75	\$ 8.25	\$ 8.50	Groupe SNC 86	150	\$ 2.00	\$ 3.05	\$ 3.15	Mémoire Data 86	75	\$ 10.50	\$ 30.75	\$ 30.50	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95	Unigeco B 86	100	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 4.95
Boutiques Côté 86	100	\$ 7.00	\$ 7.75	\$ 7.50	Groupe Totech 86	100	\$ 6.50	\$ 3.05																